



« La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire »

Organisé par le ministère de l'Éducation nationale, la Direction départementale des services de l'Éducation nationale de l'Hérault, le Comité d'organisation du concours national de la Résistance et de la Déportation, le Musée de la Résistance et de la Déportation de Castelnaud-le-Lez et le Conseil général de l'Hérault. Ouvert à toutes les classes des lycées d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels et aux classes de 3e des collèges. De nombreux prix récompenseront les candidats (livres, voyage).



**CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE
ET DE LA DEPORTATION
2014-2015**

**La libération des camps nazis, le retour des déportés et
la découverte de l'univers concentrationnaire**

Ressources documentaires et bibliographiques proposées par le Service éducatif du Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez et les Archives départementales de l'Hérault

Avant-propos

6 juin 1944-8 mai 1945 : deux dates qui marqueront et scelleront le destin de la France pour les années à venir. Le débarquement des forces alliées en Normandie le 6 juin 1944, le débarquement du 15 août 1944 en Provence, la libération de Paris, le franchissement du Rhin, la capitulation de l'Allemagne nazie et la reddition de ses armées : tout cela en moins d'un an.

La liberté retrouvée, il faut affirmer l'indépendance nationale, mettre en place de nouvelles institutions et une nouvelle administration. On décide aussi de juger les responsables, complices du régime de Vichy aux ordres de l'Allemagne nazie en essayant d'éviter les vengeances particulières, les jugements arbitraires et les exécutions sommaires qui auraient pu entraîner la France vers une guerre civile. En fait, il s'agit alors de restaurer l'ordre républicain sur des bases nouvelles et conforter ainsi la démocratie.

Au départ, ce fut l'œuvre du Comité National de la Résistance, réuni clandestinement le 27 mai 1943 à Paris. Regroupant des représentants de huit mouvements de résistance, de six partis politiques, de deux syndicats, le CNR permet de présenter une Résistance unie derrière le général de Gaulle sous l'égide de Jean Moulin dont le rôle est décisif. Le CNR est donc chargé de préparer la plate-forme politique, économique et sociale pour la France d'après la Libération et préconise la mise en place de comités départementaux de libération destinés à remplacer l'administration de Vichy et qui s'effaceront dès les premières élections. Ce sera la tâche du gouvernement provisoire de la République jusqu'en 1946, année de la promulgation de la nouvelle Constitution instaurant la Quatrième République.

Durant cette période de reconstruction, les camps de la mort sont découverts par les forces russes et américaines. Les déportés rescapés des bagnes nazis reviennent dans leurs familles. Par leurs témoignages, ils vont révéler au monde ce qu'était le système nazi. Alors, avec vos professeurs, vous allez découvrir et étudier cette tranche d'histoire de notre pays. Que ce soit pour vous l'occasion de mieux comprendre le courage de ces femmes et de ces hommes qui sont revenus de l'enfer nazi avec la ferme volonté de consolider la paix entre les Nations sur la longue durée.

Le président du Comité départemental
d'organisation du concours de la
Résistance et de la Déportation

Jean-Pierre Hugon

Pour l'année 2014-2015, le thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation est :

« La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire » (BO n°19 du 8 mai 2014).

Depuis 1961, ce concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français la mémoire de la Résistance et de la Déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer les leçons civiques dans leur vie présente. On lira avec attention les pages publiées sur le site du CNRD (<http://www.cndp.fr/cnrd/>) et d'eduscol (<http://eduscol.education.fr/cnrd>).

Pistes de réflexion sur le sujet

Si le cœur du sujet se situe entre les années 1944-1946, il convient en premier lieu de s'intéresser à la mise en place de l'univers concentrationnaire depuis la prise de pouvoir par Hitler en janvier 1933.

Puis le sujet doit permettre de saisir la diversité des libérations des camps nazis : libération par les déportés eux-mêmes, libération par les troupes alliées, abandon des déportés à leur sort par les gardiens SS qui fuient les camps...

Dans un troisième temps, le retour des déportés doit être étudié. Là encore, la diversité de ces retours est frappante. Certains reviennent grâce à l'intervention de la Croix-Rouge, d'autres par leurs propres moyens. Il convient aussi de faire la différence entre les rapatriements organisés par les Soviétiques et ceux réalisés par les Américains, les Britanniques et les Français. Enfin, l'accueil des déportés ainsi que leur réinsertion dans la société française après-guerre peuvent faire l'objet d'une réflexion.

Enfin, il est intéressant de se pencher sur l'univers concentrationnaire, en suivant notamment les procès de Nuremberg qui s'ouvrent le 20 novembre 1945 aussi grâce aux témoignages des rescapés.

Le concours national de la Résistance et de la Déportation permet d'initier les élèves à un travail de recherche autonome, à la diversité des sources en histoire (témoignages oraux, documents écrits, photographies, actualités cinématographiques et radiophoniques...), afin qu'ils utilisent de manière critique les différentes sources. Le but de ces démarches individuelles et collectives est d'acquérir une culture historique sur le sujet, ainsi qu'à commémorer les événements majeurs de la période. Ce projet peut également favoriser favoriser les rencontres avec des témoins en prenant en compte l'histoire locale.

Conseils pour la réalisation des devoirs individuels et des travaux collectifs

L'épreuve individuelle portant sur le sujet académique est réalisée en classe et sous surveillance. Sa durée est de 3 heures pour les lycéens et de 2 heures pour les collégiens.

Les lycéens auront une composition à rédiger, souvent à partir d'une citation, et une analyse de document à effectuer ; tandis que les collégiens auront deux textes construits à écrire ainsi qu'un document à étudier. Les correcteurs seront attentifs à la capacité des élèves à contextualiser les documents proposés.

Les candidats ne disposent d'aucun document personnel pendant l'épreuve. Ils disposent de feuilles d'examen.

Il convient de s'exprimer dans un français correct, d'exploiter au maximum les ressources locales, le dossier pédagogique édité par le Conseil général de l'Hérault (également en ligne sur pierresvives.herault.fr/pages-standard/concours-de-la-resistance-et-de-la-deportation), de prendre appui sur la mémoire locale et de développer des exemples précis permettant de traiter les sujets proposés.

La date des épreuves est fixée au vendredi 20 mars 2015.

Pour les travaux collectifs, les candidats peuvent avoir recours à différents supports : dossier, DVD, enregistrement audio, site Internet... Les travaux ne doivent pas dépasser le format A3. La durée des enregistrements vidéo et audio ne doit pas dépasser 20 minutes.

Un travail collectif exclusivement audiovisuel peut être réalisé. La durée maximale de la production audiovisuelle est de 45 minutes.

L'anonymat des devoirs individuels et des dossiers est indispensable.

Il est nécessaire d'effectuer une présélection des copies et des travaux collectifs au niveau de l'établissement.

Les copies et les travaux collectifs sélectionnés sont à adresser à la **Direction départementale des services de l'Éducation nationale de l'Hérault (voir contact au dos du dossier) le vendredi 27 mars 2015 au plus tard.**

Les groupes primés au titre des travaux collectifs sont représentés à la cérémonie de remise des prix par quatre élèves au maximum désignés par leurs camarades.

La remise des prix aux lauréats départementaux se tiendra dans le courant du mois de mai 2015 au Conseil général de l'Hérault.

Ressources disponibles aux Archives départementales de l'Hérault et au Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation

Le service éducatif du Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation (CRHRD) de Castelnau-le-Lez et les Archives départementales de l'Hérault (ADH) tiennent à votre disposition leurs ressources que vous pourrez consulter sur place. Les fonds sont riches de nombreux tracts, affiches, documents administratifs, livres, objets... permettant d'appréhender le thème en faisant un véritable travail d'histoire. Les groupes d'élèves de collège et de lycée peuvent être accueillis à Pierresvives (du mardi au vendredi de 10h à 18h) ou au centre de Castelnau, sur rendez-vous.

I. Témoignages oraux

➤ **Témoignage d'André DAU**

ADH, 2416 W 20 – « Avoir 20 ans en 1920 – Mémoire d'André Dau ». Recherche et réalisation : Luc Bazin, cellule audiovisuelle du Conseil général de l'Hérault..

Informations d'ordre biographique : André Dau raconte sa singulière jeunesse. L'entretien est illustré par de nombreuses photographies personnelles. Nous découvrons un périple effrayant. Il nous conduit de Marsillargues aux Chantiers de la jeunesse, aux actions dans la Résistance avant son arrestation. Enfermé alors dans la prison de la 32^{ème} à Montpellier, André Dau est déporté à Auschwitz-Birkenau (dans ce que l'on a appelé le « convoi des tatoués ») puis à Buchenwald. André Dau a été l'un des membres fondateurs du Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation.

➤ **Témoignage de Maurice BENYACAR**

ADH, 2027 W 21

Information d'ordre biographique : Maurice Benyacar est né le 19 janvier 1920 à Aydin (Turquie). Il est issu d'une famille turque de confession juive installée en France depuis 1926. Appartenant à une famille croyante très pauvre, il est plus préoccupé par son statut d'étranger que par la situation politique de l'entre-deux-guerres. A l'âge de 19 ans, il occupe un emploi dans le commerce. Dès les premières lois antisémites, il refuse le port de l'étoile jaune, échappant ainsi à la rafle du Vélodrome d'hiver en juillet 1942. Il rejoint alors la zone libre avec sa future épouse le 11 novembre 1942. Il gagne le Pontet et trouve un emploi de maçon à Sorgues. Il s'engage dans la Résistance en aidant les réfractaires au STO. La Milice l'arrête sur dénonciation en juin 1944. Il est alors déporté avec sa famille à Drancy puis à Auschwitz-Monowitz où sa femme et son enfant sont tués. Suite à l'avancée des troupes soviétiques, il est déporté en janvier 1945 à Buchenwald, puis à Dachau le 6 avril 1945. A la Libération, il est rapatrié en France en 1945.

Extrait vidéo : La déportation dans le camp de Dachau et la Libération (1945) :

Le trajet en train de Buchenwald à Dachau : 12 survivants sur 110 détenus au départ – (00.03.00) un colis de la Croix-Rouge pour deux à l'arrivée à Dachau et les conséquences néfastes sur l'organisme – (00.04.20) joie et douleur au moment de la libération du camp par les Américains – importance de perpétuer le souvenir des morts – (00.06.50) sa très faible condition physique – le typhus – préférences pour les soins prodigués par l'Armée française – (00.10.00) convalescence en Bavière, Allemagne.

Le retour en France et à la vie (1945) : (00.11.00) Rapatriement à Strasbourg et vérification de son identité – une somme de 1000 francs pour se rendre à Paris – télégramme envoyé aux familles par les autorités – (00.12.55) arrivée à l'hôtel Lutétia et nouveau questionnaire à remplir – obtention d'habits et d'un ticket de métro – (00.13.26) – anecdote sur son ancien pharmacien – passage chez sa sœur avant de rejoindre Le Pontet – (00.16.40) son bref travail pour Mme Oftchilikov à Arcachon – (00.18.24) l'aide à la création d'une colonie de vacances pour les enfants de déportés – (00.20.28) renseignements sur l'arrestation et la mort de sa mère en déportation à Auschwitz – (00.22.55) informations supplémentaires sur sa convalescence en Bavière, les conditions physiques à remplir pour le rapatriement vers la France et sur son passage au Lutétia – (00.27.10) la difficulté du retour au quotidien – (00.29.00) la rencontre avec sa seconde épouse à Arcachon – (00.36.15) les raisons de son refus de retourner en Allemagne après-guerre et les circonstances de sa visite dans le camp de Drancy – (00.38.30) importance de la Shoah et de la religion pour perpétuer la mémoire de la déportation – sa forte implication dans l'enseignement religieux (00.41.26) la force de la tolérance – (00.43.31) sa non-implication dans la politique de la France – son rôle dans l'embellissement de la synagogue d'Arcachon – (00.45.54) la Journée de la déportation – l'entente entre les différents cultes religieux – (00.47.00)

➤ **Témoignage de Véran CAMBON DE LAVALETTE**

ADH, 2027 W 46

Informations d'ordre biographique : Véran Cambon de Lavalette est né le 18 décembre 1923 à Isle-sur-Sorgue (Vaucluse). Il appartient à un milieu bourgeois catholique, politiquement proche de la droite royaliste. Il est le fils d'un viticulteur et d'une mère issue de la noblesse autrichienne.

Il obtient le baccalauréat en 1942 et se prépare au concours d'entrée de Saint-Cyr. Convoqué aux Chantiers de la jeunesse en juillet 1943, il est envoyé dans le camp de Saint-Jean-en-Royans pour une durée de trois mois. Souhaitant se soustraire au Service du Travail Obligatoire, il intègre l'Ecole de la Garde de Guéret. Il entre dans la Résistance le 7 juin 1944 sous le commandement du lieutenant Guillot. Fait prisonnier le 19 juillet de la même année, il est incarcéré dans diverses prisons jusqu'à sa déportation au Struthof du 30 août au 4 septembre 1944. L'offensive des troupes alliées progressant, il est déporté au camp de Dachau du 5 septembre 1944 au 10 avril 1945. Il est affecté au Kommando d'Allach jusqu'à la libération du camp par les Américains le 29 avril 1945. Physiquement diminué, il est envoyé en convalescence avec ses compagnons sur l'île de Reichnau. Il rentre en France en juin 1945.

Extrait vidéo : Chronologie de la libération du camp de Dachau (avril 1945) : (00.08.00) Détérioration de son état de santé – sa sortie le 24 avril – (00.10.45) effervescence du camp face à l'arrivée probable des Américains – témoin de la destruction de documents par les Allemands et les Russes – (00.12.30) l'espoir et l'inquiétude associés à la libération du camp – abandon des miradors par les SS le 28 avril – arrivée d'autres soldats allemands – (00.13.20) création par les détenus d'un comité international du camp – les qualités du Dr Lafitte, délégué du groupe français – arrivée des Américains le 30 avril – (00.15.15) digression sur l'évacuation du camp des Allemands et des Russes entre les 23 et 26 avril – actes de vengeance contre les Kapos – (00.17.00) réception de l'encadrement américain par le comité international des détenus le 30 avril – les problèmes de typhus et la surveillance maintenue par un détachement américain – (00.18.25) anecdote sur les tirs de semonce des Américains ayant pris position dans les miradors – (00.19.00) le pillage par les détenus des stocks des SS et des fermes environnantes – l'effet

particulier de la faim sur le physique et sur le moral – (00.21.00) le camp d'Allach et les exécutions sommaires commises par les Américains – anecdote au sujet d'un Américain donnant à un ancien détenu un pistolet pour «s'entraîner» sur un SS ligoté – (00.23.30) changement de l'uniforme de détenu pour celui d'un SS à cause de la prolifération des poux – (00.25.48) la messe dirigée par l'aumônier du général Leclerc le 18 mai 1945 – (00.27.30) souvenirs émus de l'arrivée du général Leclerc – (00.29.38) une nourriture trop riche à la libération du camp.

Le retour en France (1945) : (00.33.50) trajet depuis Constance dans un train sanitaire décoré par les déportés – traversée de la Suisse – (00.35.50) accueilli sans effervescence à Mulhouse-Dornach – (00.40.00) ses retrouvailles sur le trajet du retour avec un cousin germain, Jacques Feiss, resté prisonnier cinq ans dans un stalag – décalage entre leurs deux expériences – (00.42.10) son arrivée à Avignon – les difficultés pour parler de son expérience dans un camp de concentration avec sa famille – volonté des siens de prendre soin de lui – son mauvais état de santé – anecdote sur la lecture faite par sa mère du roman *La Chartreuse de Parme*.

➤ **Témoignage de Georges CIERCOLES**

ADH, 2027 W 55

Informations d'ordre biographique : Georges Ciercolès est né le 8 janvier 1922 à Bédarieux. Fils de parents immigrés espagnols agriculteurs, il adhère aux jeunesses communistes en 1936 et participe aux manifestations en faveur du Front populaire. En 1939, il obtient le certificat d'étude et se consacre à l'apprentissage du métier de menuisier-ébéniste. Convoqué en mars 1942 aux Chantiers de la jeunesse, il est envoyé dans le camp de l'Ardoise dans le Gard. Recruté pour le STO le 9 mars 1943, il rejoint le camp de Wurszburg en Allemagne. Suite à son échec de tentative d'évasion, il est arrêté et interrogé par la Gestapo puis envoyé trois mois au straflager. Il est ensuite déporté successivement à Dachau et Bad Gandersheim entre juillet 1943 et avril 1945. Suite à l'évacuation du camp en avril 1945, il participe à la longue « Marche de la Mort » entre Hanovre et Magdebourg. Il tente une seconde évasion avec un ami mais étant dénoncé par des paysans, il est repris. S'évadant une troisième fois, il est recueilli par une famille tchèque de résistants. Il doit son rapatriement en France grâce à une commission française installée à Prague.

Extrait vidéo : *La Libération et l'évacuation du camp le 4 avril 1945* : (00.28.00) Anecdote sur le recensement des détenus inaptes à la marche – dissuadé par ses amis biterrois de se signaler avant d'apprendre la mort des inscrits sur la liste – (00.29.10) la « Marche de la Mort » entre Hanovre et Magdebourg – un trajet de cinq jours dans un train à partir de Magdebourg – (00.30.07) les circonstances de sa première évasion manquée – l'ambiance tendue entre les hommes dans le train – succès de sa deuxième tentative d'évasion avec son ami Francis Bacarelli avant d'être dénoncés par des paysans allemands – (00.36.00) arrestation et emprisonnement – (00.38.00) le succès d'une troisième évasion et la protection d'une famille tchèque résistante – (00.40.15) port du brassard bleu blanc rouge – la gentillesse de la population tchèque – (00.41.00) l'arrivée de l'Armée rouge – son rapatriement en France grâce à une commission française installée à Prague – anecdotes sur sa participation à des combats sporadiques contre les Allemands – (00.41.55) une carte d'identité établie par les autorités tchèques.

➤ **Témoignage de Bernard GROS**

ADH, 2027 W 50-51

Informations d'ordre biographique : Bernard Gros est né le 10 octobre 1926 à Lardy (Essonne). Fils d'un employé des chemins de fer, il appartient à une famille socialiste. Scolarisé à Poitiers, c'est seulement âgé de 15 ans en 1939 qu'il entre spontanément en résistance et intègre le réseau Renard dépendant de la Confrérie Notre-Dame. Il est arrêté par la Gestapo le 25 février 1944 au lycée devant ses camarades. Incarcéré successivement à la prison de la Pierre-Levée puis à Fresnes avant d'être déporté au Struthof. Il assiste à l'échec de la tentative de libération du camp par le groupe Alliance. Bernard Gros est déporté à Dachau au commando d'Allach et sera libéré par les Américains le 29 avril 1945. Il part en convalescence dans un sanatorium rebaptisé Bir Hakeim situé dans la Forêt noire. Il y séjournera quatre années. Il rentre en France en 1949.

Extrait vidéo : *La libération du camp (29 avril 1945)* : (00.41.53) L'arrivée des Américains et la question des listes de départ – (00.43.33) échauffourée entre des SS et des militaires américains – miradors SS remplacés par des Américains et des prisonniers abattus par ces derniers – (00.46.45) vêtu de l'uniforme SS lors de l'évacuation du camp – transféré dans le village SS – (00.48.20) exécutions sommaires de soldats et SS allemands par l'Armée américaine – vengeance de certains détenus à l'encontre des Kapos – (00.51.55) huit jours passés dans un asile d'aliénés – (00.55.50) transféré dans un sanatorium rebaptisé Bir Hakeim.

Extrait vidéo : *2027 W 51 - La Libération et son retour en France* : long séjour dans un sanatorium (1945-1949) : les rencontres inoubliables, les distractions et les loisirs – un maximum de 200 convalescents dans ce centre – un ami gardé de cette époque : Marc Barillon – (00.04.06) visite de ses parents – pas d'évocation avec eux de ses faits de résistance – (00.06.15) un retour tardif en France (1949) – silence sur son expérience de la déportation – (00.08.15) installation de la famille à Bordeaux – reprise d'études à Paris, à l'école technique de publicité – (00.10.20) ses visites après la guerre dans les camps du Struthof et de Dachau – (00.12.40) sans traumatisme des camps de concentration – (00.14.46) son engagement politique en France après-guerre.

➤ **Témoignage d'André PAILLIES**

ADH, 2 AV 3681

Informations d'ordre biographique : André Paillies est né en 1916. Communiste, il participe à des manifestations patriotiques à Clermont-l'Hérault. Il est arrêté puis interrogé par la Gestapo en 1943. Il est alors successivement déporté à Dachau et Buchenwald de 1943 à 1945. André Paillies sera libéré par les Américains le 11 avril 1945.

Extrait vidéo : (00.21.53) environ 80 000 personnes détenues au camp en 1945 – 60 000 morts – (00.24.33) la libération du camp le 11 avril 1945 et l'arrivée des Américains – joie et satisfaction teintées d'inquiétude par rapport au retour en France – description de son état physique. Le retour en France en mai 1945 : (00.28.22) Les retrouvailles avec sa famille à Clermont-l'Hérault – en maison de repos à Bagnères-de-Bigorre (Pyrénées-Orientales) pendant un mois – (00.30.00) son emploi à *La Voix de la Patrie* puis son poste de secrétaire départemental du Front national – son travail à la Sécurité sociale à partir de 1947– (00.34.03) impossible pour lui de pardonner aux Allemands ou d'oublier.

II. Ouvrages conservés aux Archives départementales de l'Hérault (ADH) et au Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation (CRHRD)

AFMD Hérault, *Albin Tixador, 1897-1991, la traversée du siècle d'un citoyen montpelliérain résistant et déporté*, plaquette réalisée avec le soutien de la ville de Montpellier, 2003 (CRHRD R TIX)

Nicole Abravanel, Martine Benoit-Roubinowitz, Danielle Delmaire, *Histoire et conscience il y a 60 ans, l'ouverture des camps d'extermination*, Villeneuve d'Ascq, Collection UL3 travaux et recherches, 2007, (ADH, BIB 2124)

Amicale de Ravensbrück et Association des Déportées et Internées de la Résistance, *Les Françaises à Ravensbrück*, Paris, Gallimard, 1965. (CRHRD, D ANO 34 RAVENSBRUCK)

François Azouvi, *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Paris, Fayard, 2012 (ADH, BIB 5431)

Vincent Badie, *Vive la République !, Entretiens avec Jean Sagnes*, Toulouse, Privat, 1987 (ADH, CRC 570 ; BIB 2676 ; BIB 2718 ; BIB 3134)

Jean Baumel, *De la guerre aux camps de concentration. Témoignages*, Montpellier, C.G.C., 1974 (CRHRD, D BAU)

Christian Bernadac, *La libération des camps. Le dernier jour de notre mort*, Paris, Michel Lafon, 1995 (CRHRD, D BER 1)

François Berriot avec le concours de **Véran Cambon de Lavalette** et d'**Alain Riols**, *La France Libre, la Résistance et la Déportation (Hérault, Zone Sud). Témoignages*, Paris, L'Harmattan, 2010 (CRHRD H BER)

Pierre-Jérôme Biscarat, *Izieu des enfants de la Shoah*, Paris, Fayard, 2014 (ADH, BIB 6385)

Aimé Bonifas, *Détenu 20801 dans les bagnes nazis*, Paris, FNDIRP/GRAPHEIN, 1999 (CRHRD, DBON)

Rolande Causse, *Les enfants d'Izieu*, Paris, Ed. du Seuil, 1994, (ADH, BIB 1603)

Véran Cambon de Lavalette, *De la petite bastide à la résistance et au camp de Dachau*, Paris, L'Harmattan, 2010 (CRHRD D CAM)

F.N.D.I.R.P., *Le choc. 1945 : la presse révèle l'enfer des camps nazis*, Paris, F.N.D.I.R.P., 1985, (CRHRD D ANO 108 GEN)

F.N.D.I.R.P., *L'impossible oublié. La déportation dans les camps nazis*, Paris, F.N.D.I.R.P., 1980. (CRHRD D ANO 96 GENER)

Thomas Fontaine, *Déportations et génocide, l'impossible oublié*, Paris, Tallandier, 2009 (CRHRD D FON)

Anne Grynberg, *La Shoah. L'impossible oublié*, Paris, Gallimard, 1995 (CRHRD D GRY)

Paul Parguel, *De mon presbytère aux bagnes nazis. Mémoires d'un prêtre déporté en Allemagne*, Paris, Spes, 1946. (CRHRD, R PAR)

David Rousset, *L'univers concentrationnaire*, Paris, Les Editions de Minuit, 1989, (ADH, BIB 2693)

Jean Sagnes (avec la collaboration de **Jules Maurin**), *L'Hérault dans la guerre*, Le Coteau, Ed. Horvath, 1986 (ADH, CRC 528)

Jorge Semprun, *L'écriture ou la vie*, Paris, Gallimard, 1996 (CRHRD D SEM)

Agnès Tribel, *Raconte-moi... La déportation dans les camps nazis*, Paris, Nouvelle Arche de Noé éditions, Paris, 2005 (CRHRD D TRI)

Annette Wieviorka, *Auschwitz expliquée à ma fille*, Paris, Ed. du Seuil, 1999 (CRHRD D WIE)

Annette Wieviorka, *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Hachette, 2013 (CRHRD D WIE)

Olga Wormser-Migot, *Quand les Alliés ouvrirent les portes. Le dernier acte de la tragédie de la déportation*, Paris, Robert Laffont, 1965 (CRHRD D WOR)

Olga Wormser-Migot, *Le système concentrationnaire nazi (1933-1945)*, Paris, PUF, 1968 (CRHRD D WOR)

Sabine Zlatin, *Mémoire de la « Dame d'Izieu »*, Paris, Gallimard, 1992 (ADH, BIB 1377)

III. Sites Internet

Fondation pour la Mémoire de la Déportation, *Dossier pédagogique préparatoire au Concours national de la Résistance et de la Déportation 2014-2015*, septembre 2014. <https://fondationdeportation.files.wordpress.com/2014/09/concours-2014-2015-3.pdf>

Pour prendre connaissance du thème de manière synthétique, étudier des documents et connaître les attentes du concours : <http://www.cndp.fr/cnrd/axes/2015>

Sur l'extermination des juifs : <http://www.fondationshoah.org/FMS/index.php>

Sur la libération des camps : <http://www.ushmm.org/fr/holocaust-encyclopedia>, Encyclopédie multimédia de la Shoah en particulier les rubriques « les camps », « la libération des camps » - photographies, témoignages, cartes et films d'archives.

IV. Table des documents d'archives

Quelques repères historiques et géographiques

Documents 1 et 2

1- Chronologie (L. Sastre)

La chronologie élaborée pour servir d'appui à la préparation du sujet de cette année montre que dès l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler des camps sont créés. La politique répressive mise en place par les nazis se traduit par des vagues d'arrestations et d'internement.

2- Carte des camps, extraite de Jean Manson, dir., *Leçons de ténèbres, résistants et déportés*, F.N.D.I.R./U.N.A.D.I.F., Plon, 1995, p. 229.

La carte proposée nous permet de visualiser la répartition territoriale des camps en distinguant les différents degrés de la barbarie nazie. On perçoit ainsi à la fois les camps principaux, les camps équipés de chambres à gaz pour destruction massive, les centres de mise à mort immédiate... Nous voyons que la politique d'internement dépasse largement les frontières de l'Allemagne. Une véritable industrie de la mort se dessine à l'échelle internationale.

Les Alliés découvrent l'horreur des camps

Documents 3 à 7

3-ADH, PAR 3699, témoignage concernant le retour en France de déportés libérés par l'armée rouge *in* La Voix de la Patrie, 29 mai 1945

4-ADH, PAR 3699, la réaction du général Patton lors de la libération du camp de Buchenwald *in* La Voix de la Patrie, 19 avril 1945

5-ADH, PAR 3699, photographie du général Patton *in* La Voix de la Patrie, 24 décembre 1945

6 et 7-ADH, 182 J non coté, photographies prises lors de la libération des camps diffusées par les services de presse du ministère de la guerre, sans date

Le camp d'Auschwitz, situé dans les faubourgs de la petite ville polonaise d'Oswiecim, constitue un complexe gigantesque d'environ 100 000 habitants qui résume à lui seul le système concentrationnaire nazi. Depuis février 1940, il juxtapose un camp de travail, un camp de concentration et un camp d'extermination. Les déportés, exploités par l'industrie d'armement (les pauses pour les repas de midi sont interdites, les journées n'ont pas d'horaires déterminés...), alimentent la machine de guerre nazie. Ils subissent une forme d'extermination par le travail. Himmler, chargé de mettre en œuvre la « solution finale », décide d'aller plus loin. Il fait de ce lieu, bien desservi par le chemin de fer, un camp d'extermination. Toutes les personnes considérées comme nuisibles par le régime hitlérien sont visées.

L'extermination se produit soit de manière immédiate, lors de l'arrivée des convois, soit de manière différée. Des crématoires d'une très grande capacité sont bâtis. Durant près de trois ans, un million de personnes y ont été envoyées à la mort. Dès le début du mois de janvier 1945, les nazis avaient évacué le camp d'Auschwitz. Cinquante-huit mille personnes, encadrées par les SS, sont déplacées (en train ou à pied) vers des camps en activité. De nombreux déportés très affaiblis par leurs conditions de détention et par les températures glaciales meurent d'épuisement et de faim. Ceux qui peinent à suivre sont abattus. Le 20 janvier 1945, il ne reste plus dans ce camp que des détenus incapables de marcher et ceux qui ont réussi à se soustraire au départ forcé (environ 7000 prisonniers). Sans soins, sans nourriture, ni chauffage, bien des détenus ne peuvent pas survivre. Le 27 janvier 1945, les soldats de l'Armée rouge entrent dans cet immense complexe concentrationnaire dont le nom symbolise encore aujourd'hui la barbarie des nazis. Ils sont effarés par l'amoncellement des cadavres en costume rayé qui s'y trouve. L'article tiré de *La Voix de la Patrie* (29 mai 1945), un journal communiste né dans la clandestinité durant la guerre, édité au moment de la Libération à l'échelle régionale, met en évidence dans le titre le rôle majeur des soldats soviétiques.

Dans les trois mois qui suivent, au hasard des combats, c'est au tour des troupes anglo-américaines de pénétrer dans les camps de Buchenwald, Bergen-Belsen, Dachau... Le général Patton (photographie extraite de *La Voix de la Patrie* du 24 décembre 1945) qui commande alors la Septième puis la Troisième armée américaine en Europe se rend à Buchenwald (*La Voix de la Patrie*, 19 avril 1945) à l'appel de son chef d'état-major. Les historiens racontent aujourd'hui qu'il fut pris de vomissements en découvrant les corps entassés. En libérant les camps de la mort, les Alliés apportent au monde la révélation de ce qu'était le système nazi.

Après la libération des camps, le ministère de la Guerre demande à ses services de presse, en particulier aux Etablissements cinématographiques et photographiques des Armées, de filmer et de photographier ce qu'ils découvrent. Ces deux clichés en noir et blanc sont des documents qui montrent une sorte de "pédagogie de l'horreur" organisée par les autorités. La première prise de vue semble vouloir développer l'empathie du public vis-à-vis des déportés libérés, tandis que la seconde vise à présenter la mortalité très élevée dans les camps libérés par les Alliés au printemps 1945, notamment à cause des épidémies de typhus et la dysenterie. Le but est d'informer les Français, afin de les convaincre des atrocités nazies, grâce à des services photographiques entièrement dédiés à leur mission.

Le retour des déportés

Documents 8 à 11

8-ADH, PAR 3699, discours de Jacques Bounin, commissaire de la République, pour le lancement de la campagne officielle de retour des « prisonniers, déportés et travailleurs rapatriés d'Allemagne », in *La Voix de la Patrie*, 30 mai 1945

9 et 10-ADH, PAR 3699, messages diffusés dans la presse pour soutenir les prisonniers et déportés de retour en France, in *La Voix de la Patrie*, 29 et 30 mai 1945

11-ADH, PAR 3699, témoignage du retour à Montpellier de Mmes Boudou et Robert, résistantes internées dans les camps de Ravensbrück et Bergen, *in La Voix de la Patrie*, 4 juin 1945

A la fin du mois de mai 1945, Jacques Bounin, alors commissaire de la République à Montpellier lance la « Campagne officielle du Retour » en faveur des « prisonniers, déportés et travailleurs rapatriés d'Allemagne » (*La Voix de la Patrie*, 30 mai 1945). Les déportés encore vivants, après avoir connu un dénuement extrême, sont souvent dans un état sanitaire très préoccupant qui compromet leur rapatriement. La Croix-Rouge internationale prend le plus souvent en charge les déportés au moment de leur libération. Le retour de ces déportés éprouvés physiquement, présentant des problèmes majeurs de santé amène les autorités françaises à lancer une campagne nationale avec le concours de la Croix-Rouge et de l'Entraide française.

L'Etat sollicite alors la population à travers une campagne d'affichage destinée à faciliter le retour des déportés par la souscription de « Bons du Retour » ou par le soutien aux maisons de repos. Des dessins très explicites permettent au grand public de prendre conscience à la fois des tenues des déportés ou des prisonniers de guerre et des dégâts physiques causés par des mois d'internement (*La Voix de la Patrie*, 29 et 30 mai 1945).

L'arrivée des déportés donne lieu à la fois à des scènes de liesse et de pleurs. L'article de *La Voix de la Patrie* (4 juin 1945) résume bien le climat de l'époque. Il a pour titre : « Mmes Boudou et Robert sont revenues, hier matin, des camps de Ravensbruck et de Bergen ». La première est accueillie en gare de Montpellier par une foule nombreuse et chaleureuse. « La belle phalange des musiciens du Réveil montpelliérain défile dans les artères de la ville ». Elle vient à la rencontre de « la femme du chef trompette sympathiquement connue du tout Montpellier ». La seconde, Mme Robert ne rencontre sur le quai que sa belle-sœur. Elle pensait y voir son époux mais celui-ci « est resté là-bas, à Buchenwald, sans doute ». Bien des incertitudes demeurent sur son sort. Tous deux avaient été arrêtés ensemble le 8 avril 1944 pour « avoir caché des armes et avoir appartenu à la Résistance ». Interrogée par le journaliste de *La Voix de la Patrie*, elle est encore choquée par les conditions du séjour dans le bagne nazi. « Le traitement inhumain de nos geôliers a été à la fois bestial, sauvage et sataniquement raffiné » dit-elle en évoquant notamment son passage dans le camp d'extermination de Bergen-Elsen. Les détails donnés à son interlocuteur font froid dans le dos. De retour à Montpellier, Mme Robert garde l'espoir de retrouver son mari rapidement et tombe des nues en apprenant qu'elle n'a plus de toit car son appartement a été réquisitionné depuis quatre mois... Les survivants arrivent dans une société meurtrie par les stigmates de la guerre. La libération du territoire n'est pas si lointaine. L'épuration a laissé des traces. Les communautés villageoises et les familles se sont divisées. L'administration est désorganisée. Dans ce contexte, beaucoup de déportés se heurtent à des formes d'incompréhension ou d'indifférence. Le réapprentissage de la vie quotidienne sera vécu comme une épreuve supplémentaire.

A la recherche des déportés

Documents 12 à 14

12-ADH, 13 W 18, extrait d'une liste alphabétique de déportés non rapatriés, 1945 (l'annotation au crayon rouge « R au F [retour au foyer] » s'applique aux noms biffés en rouge)

13-ADH, PAR 3699, appels parus dans la presse publiés par des familles à la recherche de renseignements concernant des proches internés et non rentrés des camps allemands, *in* La Voix de la Patrie, 6 juillet 1945

14-ADH, 138 W 24, note adressée par Mme Klarsfeld au comité départemental de libération suite à un appel paru dans la presse concernant son mari, Arno Klarsfeld, non rentré des camps allemands, 1945

De 1940 à 1944, la France a souffert. L'anéantissement des institutions républicaines dès l'été 1940 a été brutal. L'occupation allemande traumatise la population. Les opérations de répression menées par les défenseurs du régime de Vichy en collaboration avec les nazis laissent des traces indélébiles. Les graves problèmes de ravitaillement perturbent durablement la vie quotidienne des populations. L'explosion de joie observée à la Libération se traduit également par des scènes de vengeances publiques insoutenables. Face à ces circonstances critiques, l'Etat démocratique peine à se reconstruire. Les administrations exsangues ne peuvent pas faire face aux nombreuses demandes d'une population déboussolée par les graves événements qui ont secoué le pays durant cette période que les historiens appellent aujourd'hui les « années noires ». Le retour soudain et massif des déportés constitue pour les pouvoirs publics un défi difficile à relever au regard des circonstances de l'époque. Les formalités administratives dans des bureaux improvisés permettent d'ébaucher une forme de recensement susceptible d'être consolidée par la suite. Cet accueil perturbe des survivants épuisés ayant hâte de retrouver leurs proches et estimant que de telles dispositions sont déplacées par rapport au degré de souffrance enduré dans les bagnes nazis. L'ampleur de la tâche est telle que les rares fonctionnaires mobilisés par ce type de mission n'arrivent pas à répondre à toutes les attentes. De concert parfois avec des associations de déportés naissantes, les pouvoirs publics vont au fil des mois affiner les opérations de recensement, tout en laissant de nombreux points d'interrogations dans les tableaux de synthèse. Nous le voyons dans le document qui brosse un état des lieux pour les secteurs de « Béziers-ville » et de « Béziers-arrondissement » des « déportés non rapatriés ». Si les mentions « date et lieu de naissance », « adresse de la famille » ou encore « date d'arrestation » sont aisément mentionnées, il n'en va pas de même pour les rubriques « camp » et la « date de départ ». Les informations sur un grand nombre de déportés toujours pas rapatriés manquent. On ignore souvent le lieu de détention. La vie dans l'enfer des camps reste une énigme. Aujourd'hui, le nom d'Auschwitz nous renvoie à un lieu symbolique de l'horreur nazie. Il est inscrit durablement dans l'imaginaire collectif. A cette époque, les rédacteurs des tableaux prenant lentement connaissance du phénomène n'ont pas le recul suffisant. La manière dont ils l'écrivent en témoigne : « Auswitzch ».

Pour pallier le déficit de l'administration, les proches des disparus lancent des appels dans la presse locale en publiant des photographies. C'est ainsi que dans *La Voix de la Patrie* du 6 juillet 1945, les déportés rentrant d'Allemagne sont invités à réagir s'ils

reconnaissent par exemple Fortuné Lyonnet qui n'a toujours pas donné de signes de vie depuis sa détention au camp de Buchenwald.

Une autre courroie de transmission est activée à cette époque : les Comités locaux ou départementaux de Libération (CLL ou CDL). Emanation des forces de la Résistance, ils ont entre autres pour mission de désigner des personnes chargées d'assumer l'administration du département libéré. Au cœur des rouages du nouveau pouvoir, ils sont régulièrement interpellés par les citoyens en quête de renseignements en particulier sur les prisonniers des camps toujours pas revenus des geôles nazies. L'épouse d'Arno Klarsfeld (le père de Serge Klarsfeld), réfugiée à Montpellier, rédige quelques lignes à destination du CDL après avoir écrit un texte du même type dans la presse. Elle revient sur son arrestation à Nice le 30 septembre 1943 et suppose qu'un transfert vers l'Allemagne a eu lieu courant octobre car l'intéressé « a pu faire parvenir un mot en fraude » de Drancy, la plaque tournante de la politique antisémite en France.

Les premiers témoignages des déportés politiques

Documents 15 à 21

15-ADH, PAR 989, témoignage de Françaises internées au camp de Birkenau près d'Auschwitz sur leur condition de vie et de travail, *in* Midi Libre, 15 mars 1945

16- ADH, PAR 3699, annonce d'une conférence prévue au théâtre municipal de Montpellier de quatre déportés politiques, dont Vincent Badie et Antonin Balmès, pour témoigner de leur internement dans les camps nazis, *in* La Voix de la Patrie, 23 juin 1945

17- ADH, PAR 3699, évocation de l'inauguration d'une exposition photographique sur les crimes et atrocité nazis à Montpellier, *in* La Voix de la Patrie, 9 juillet 1945

18-ADH, 1000 W 119, note de Monseigneur Brunhes, évêque de Montpellier, adressée au préfet de l'Hérault signalant l'arrestation et la déportation du chanoine Paul Parguel, curé de Sainte-Bernadette à Montpellier, 1944

19-ADH, 13 W 182, fiche de renseignements établie par le chanoine Paul Parguel, curé de Sainte-Bernadette à Montpellier, pour obtenir la carte de déporté politique, 1946

20-ADH, PAR 3699, compte rendu d'une conférence donnée par le chanoine Paul Parguel au théâtre municipal de Montpellier pour témoigner de sa déportation, *in* La Voix de la Patrie, 31 janvier 1946

21-Coll. Part., récit publié par le chanoine Paul Parguel sur son arrestation et son internement dans les camps nazis, 1946

Dès la libération des camps et dans la mesure où ils le peuvent, les déportés commencent à témoigner. De tels récits sont relayés souvent tardivement par la presse. Pour la première fois le 14 mars 1945, le journal *Midi Libre* donne la parole à des victimes de la barbarie nazie. Evacuées d'Auschwitz, libéré par l'Armée rouge, un groupe d'anciennes déportées françaises se retrouvent ainsi au Caire où elles

rencontrent un journaliste à qui elles décrivent leurs conditions de vie et de travail. Elles témoignent de l'utilisation quotidienne du four crématoire, des corvées macabres auxquelles elles sont soumises et des conditions sanitaires inhumaines qui constituent leur quotidien.

Le récit de l'horreur se fait également de manière directe. De retour dans l'Hérault, plusieurs figures de la Résistance déportées à Buchenwald, Ravensbrück et Dachau (comme Vincent Badie, Jacques Lafont...) décident de prendre la parole en public afin de faire partager au plus grand nombre ce qu'ils ont vécu en organisant une grande conférence à Montpellier en juin 1945 comme l'indique *La Voix de la Patrie*.

Un mois plus tard, une exposition montrant les photographies prises lors de la libération des camps est inaugurée dans le chef-lieu héraultais, place de la Comédie (*La Voix de la Patrie*, 9 juillet 1945).

Peu de temps après, l'abbé Paul Parguel qui a été arrêté le 9 mars 1944 par la police allemande avec le concours de collaborateurs français, décide également de s'adresser à ses concitoyens. Il organise au sein du théâtre municipal de Montpellier une rencontre qui connaît un important engouement. Il revient sur son parcours dans la Résistance.

Ce récit sera détaillé dans le livre qu'il fait paraître en 1946 : *De mon presbytère aux bagnes nazis. Mémoires d'un prêtre déporté en Allemagne*. Il s'agit au niveau départemental du premier ouvrage sur cette question sensible. Paul Parguel apporte des informations sur les motifs de son arrestation le 8 mars 1944, ainsi que sur les camps de concentration où il fut interné, tout en abordant sa libération par les Américains le 2 mai 1945. Il est accusé par la Gestapo d'avoir remis des cartes d'identité à des résistants, soupçonnés d'avoir coopéré à des parachutages d'armes et de les avoir cachées. Le curé de la paroisse Sainte-Bernadette de Montpellier est interrogé à la villa des Rosiers, siège de la Gestapo (contraction de l'allemand « Geheime Staatspolizei », c'est-à-dire la « police secrète d'État », créée en 1933 par Hermann Goering, ministre de l'Intérieur, dont la principale mission est d'éliminer toute opposition au régime national-socialiste). Le prêtre est détenu plus d'un mois à la prison de la 32ème, l'ancienne prison militaire. Il est ensuite interné à Compiègne où il retrouve d'autres résistants arrêtés à Montpellier comme Vincent Badie. Enfin, les Allemands le transfèrent dans plusieurs camps notamment dans celui de Neuengamme. Après bien des épreuves, il retrouve la liberté au printemps 1945 après une année de détention dans l'enfer des bagnes nazis.

Une déportation également « raciale »

Document 22

22- ADH, 13 W 182, fiche de renseignements établie pour Mathilde Sinai afin d'obtenir la carte de déporté politique, 8 janvier 1946

Si la déportation touche les individus accusés de résister à l'oppression des autorités allemandes épaulées par le régime de Vichy, elle concerne également les juifs. Ils sont inquiétés uniquement en raison de leur appartenance à cette communauté. On parle alors de déportation « raciale ». L'antisémitisme atteint son paroxysme en France et dans l'Europe nazie durant les « années noires ». Depuis les années

trente, les juifs sont victimes de nombreuses mesures discriminatoires, à commencer par les lois dites « de Nuremberg ». Ce qui se traduit par la montée de la violence et l'organisation de rafles. Haine et fantasme antisémites aboutissent au génocide de plus de cinq millions de juifs et de tziganes. Il est réalisé soit par des unités mobiles d'extermination (les *Einsatzgruppen*), soit dans des camps équipés de chambres à gaz.

L'itinéraire de Mathilde Sinaï est très représentatif de cette forme de déportation qui touche bien des membres de la communauté juive traqués par les nazis et leurs alliés. Le 16 mai 1944, Mathilde Sinaï est arrêtée à Béziers. Deux mois plus tard, elle est déportée à Bergen-Belsen devenu un camp de concentration après l'évacuation des camps de l'Est organisée par la SS pressée par la progression des troupes soviétiques. Mathilde Sinaï fait partie des femmes juives qui ont survécu à la déportation, en particulier aux cadences infernales imposées par les nazis ainsi qu'aux conditions d'hygiène terribles et au manque de nourriture. Ainsi à Bergen-Belsen, des épidémies de typhus, de tuberculose, de fièvre typhoïde et de dysenterie ont provoqué, au cours des premiers mois de 1945, des dizaines de milliers de morts parmi les prisonniers. Une fois libérée par les forces britanniques, Mathilde Sinaï parvient à Strasbourg le 24 juin 1945, puis elle se rend dans le sixième arrondissement de Paris, dans lequel se trouve l'hôtel Lutétia où les autorités françaises ont dressé des bureaux improvisés pour s'assurer de l'identité des déportés libérés. C'est la dernière étape de son périple avant son retour à Béziers.

Le drame d'Izieu

Documents 23 à 26

23-Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés, télégramme de Berthe Weber adressé à Sabine Zlatin à propos du retour de déportation de Léa Feldblum, en 1945. Maison d'Izieu/succession Sabine Zlatin.

24- ADH, 83 W 10, extrait d'un dossier de demande d'autorisation de circulation effectuée par Sabine Zlatin concernant les employés de la maison d'enfants de Palavas-les-Flots, repliée à Lodève, pour Izieu dans le département de l'Ain, 4 mars 1943

25- ADH, 17 W 544, fiche de Lea Feldblum (extraite du fichier de recensement des personnes juives)

26- ADH, PAR 3699, récit du drame des enfants et éducateurs d'Izieu arrêtés par les forces allemandes sous les ordres de Klaus Barbie, puis morts en déportation, *in* La Voix de la Patrie, 25 janvier 1946

Le rejet des juifs prend une tournure particulière quand on évoque aujourd'hui le drame d'Izieu. Il prend corps à travers différents documents. Tout d'abord, un télégramme évoque le retour en France de Léa Feldblum, déportée en 1944 dans le camp d'Auschwitz. Ce document conservé dans les archives de la Maison d'Izieu nous permet de revenir sur un parcours singulier qui concerne également le territoire héraultais.

La vie de Léa Feldblum, fichée comme juive par l'administration pétainiste, bascule le 6 avril 1944, lorsque quarante-quatre enfants et sept adultes sont arrêtés par les forces d'occupation allemandes, dirigées pour cette opération par Klaus Barbie qui dirige la Gestapo dans la région de Lyon.

Le sort de Léa est lié à celui de la colonie d'Izieu qui séjourna à Palavas puis à Lodève avant de se réfugier dans l'Ain comme le montre la lettre conservée aux Archives départementales de l'Hérault. Elle est signée par Sabine Zlatin, une infirmière de la Croix-Rouge qui a décidé de s'occuper de ce groupe d'enfants juifs abandonnés afin d'assurer leur protection. Les juifs arrêtés sont ensuite déportés par différents convois. C'est le 13 avril 1944 que trente-quatre enfants d'Izieu, Léa et trois des éducateurs sont déportés de Drancy vers Auschwitz-Birkenau par le convoi n° 71. Après trois jours d'un trajet, ils arrivent sur la *Judenrampe*, où l'on procède à la « sélection ». Les enfants sont dirigés vers les chambres à gaz... Quant à Léa Feldblum, elle rejoint un Kommando de travail dans l'immense complexe concentrationnaire d'Auschwitz. Elle porte sur l'avant-bras le matricule 78620 et sert de « cobaye » aux médecins nazis pour des expérimentations médicales. Libérée en janvier 1945 par les troupes soviétiques, Léa entreprend un parcours qui la mène d'Odessa à Montpellier. Elle est la seule survivante parmi les déportés de la colonie d'Izieu. Ce télégramme montre qu'après la capitulation allemande de nombreuses familles de déportés sont toujours à la recherche de leurs proches. Arrivée à Montpellier en juillet 1945, elle est accueillie par Berthe Weber qui informe aussitôt Sabine Zlatin, fondatrice de la colonie d'Izieu en 1943. Elle donne des précisions sur son état de santé jugé « assez bon » et indique qu'aucune nouvelle des autres ne peut être donnée. Le 11 juillet 1947, Léa Feldblum embarque à Sète sur l'Exodus 47 à destination de la Palestine. En 1987, elle revient en France pour témoigner au procès de Klaus Barbie. Elle s'éteint deux ans plus tard à Tel-Aviv.

Dans l'Hérault, le drame d'Izieu hante particulièrement les consciences. *La Voix de la Patrie* y consacre un long article en janvier 1946. On y annonce une souscription pour l'érection d'un monument dans cette ville de l'Ain où ont été arrêtés « les petits martyrs d'Auschwitz ». Le quotidien invite les lecteurs à faire preuve de générosité afin d'ériger ce lieu de mémoire.

Un essai de synthèse géographique

Document 27

27- ADH, 2162 W 64, carte des internés, déportés, fusillés et victimes civiles de l'Hérault pour la Seconde Guerre mondiale, sd

Gérard Bouladou, correspondant départemental du comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, est l'auteur de travaux de références sur la Résistance dans notre région. Il nous offre un état des lieux des connaissances sur son territoire d'investigation. La carte proposée s'intitule « Internés, déportés, fusillés, victimes civiles de l'Hérault ». Etablie dans les années 1980, elle nous éclaire notamment sur les endroits où les Allemands ont pu détruire des immeubles par représailles. Ce travail fait aussi ressurgir de l'oubli les lieux de sinistre mémoire (comme la caserne de Lauwe où a sévi la Milice) et nous apporte de précieuses données chiffrées sur

les maquis, les fusillés et sur les déportés. On apprend ainsi que 252 déportés ont ainsi été pris dans le département.

V. Témoignages extraits de *La France Libre, la Résistance et la Déportation (Hérault, Zone Sud)*, Paris, L'Harmattan, 2010

Robert Piat

« Le 4 mai [1945], nos bourreaux allemands s'enfuient, devant l'approche des Américains. Le 5 mai, un détachement blindé américain pénètre dans le camp. Le 6 mai, c'est le tour de la première jeep française [...].

Au camp, désormais libéré, les Américains nous donnent des soupes avec beaucoup de margarine et du bœuf en conserve, par centaines, nous sommes fauchés par la dysenterie ; fort heureusement, j'ai la présence d'esprit d'absorber du charbon de bois que je confectionne avec des moyens de fortune. Comme je suis extrêmement faible, on me juge intransportable en avion, mais, avec plusieurs de mes camarades, je pars pour trois jours d'un voyage épuisant dans des camions de la Croix-Rouge suisse, sur des routes défoncées par les bombes.

J'apprends alors que le général de Lattre commande l'Armée : je demande tout de suite du papier, une enveloppe et un crayon, j'écris quelques lignes au général et demande que mon message lui soit remis au plus vite, ce qui sera fait.

Le médecin militaire qui s'occupe de moi s'enquiert, avec beaucoup de précautions, de ce que j'ai pu dire au général ; je réponds que je lui annonce ma libération et que je lui demande s'il n'est pas possible de rester quelques jours dans la région pour me remettre, car je ne sais où aller en France. Le médecin m'indique que le général a déjà réquisitionné un château sur une île du lac de Constance pour héberger et soigner les déportés dans ma situation et il m'y envoie séance tenante en ambulance.

Je suis logé dans une chambre de l'auberge située dans le parc : le calme, la solitude ! Le rêve... Solitude malheureusement dérangée par quelques officiers venant nous voir comme des bêtes curieuses (je pèse, habillé, moins de 35 kg) ». (p. 55-56)

Suzanne Orts

« Le 13 avril, appel général. Nous apprenons que nous allons quitter le camp, par la route, en colonnes. Depuis quelques jours, des bruits courent : tous les déportés doivent être exterminés ; plus de témoins gênants. Nous allons partir alors que les nôtres sont à quelques kilomètres ; nous allons partir et nous laissons les malades... Une barre de margarine, un morceau de pain sont distribués, et nous prenons notre couverture. [...] Des avions nous survolent : des Anglais piquent sur nous tandis que les SS se terrent ; nous acclamons les pilotes qui lancent des tracts et des drapeaux alliés puis mitraillent tout autour du terrain. Heureusement, personne n'est tué. Nos amis sont donc là ! Il faudra cependant attendre le dimanche 22 avril au matin : les SS partent ; les Russes et les Polonaises nous quittent. Nous restons huit Françaises

dans un petit village, Cavertitz. Des prisonniers de guerre français nous prennent sous leur protection, nous conduisent dans une grange, nous portent un peu de lait avec du pain. Quelle joie d'être avec des amis français, de savoir que quelqu'un veille sur nous ! Après ce petit repas, nous dormons pendant 34 heures. Le lendemain, les Français reviennent avec une marmite de pommes de terre bouillies. « Il ne faut pas en manger beaucoup », me dit ma mère. Je n'écoute rien et je mange 25 pommes de terre (petites !) avec leur peau. Je ne suis d'ailleurs pas malade.

Libres !

Le 25 avril 1945, un premier soldat russe vient au village en reconnaissance. Premier repas chez des fermiers où travaille un prisonnier de guerre. Les Français nous répartissent dans des fermes ; nous exigeons une chambre, un lit, de la nourriture, menaçant de nous plaindre aux autorités soviétiques. Le samedi 5 mai, cantonnement russe dans le village ; pour l'adolescente que je suis et pour toutes les femmes que nous sommes, la vie devient très difficile avec ces troupes de choc à qui le viol apparaît comme un acte tout à fait naturel... Nous décidons de rejoindre les Américains. Les Français prennent un cheval et une charrette, chargent leurs bagages ; il faut ensuite traverser la Mulde. Nous sommes reçues à bras ouverts ; les soldats nous font entrer dans une maison où nous pouvons changer de vêtements et prendre un bain. Depuis un an, nous en sommes privées. Le plus extraordinaire, à nos yeux : nos amis frappent avant d'entrer dans nos chambres ! Nous sommes avec des gens civilisés ; la guerre est terminée et gagnée, et nous sommes vivantes !

Retour

Nous sommes regroupées à Halle où nous attendons, avec des centaines d'autres, prisonniers de guerre, déportés, S.T.O., notre rapatriement. Nous apprenons que le camp d'hommes dont nous voyions les lumières à Leipzig a été brûlé avec les déportés qui n'avaient pas été évacués par les SS.... Tous les jours, un ballet d'avions ; pour nous, départ le 18 mai. Nous nous envolons pour Paris, le matin : que c'est beau la liberté et la France ! » (p. 125-127)

André Dau

« Le 11 avril 1945, juste avant 15 heures 30, alors que nous nous sommes préparés à évacuer et que nous sommes accoudés à la fenêtre, les yeux fixés sur le mirador placé au bout de l'allée, un message transmis par les haut-parleurs (« Tous les SS hors du camp ») fait fuir la sentinelle qui dégringole les échelons de son mirador munie de son arme et de son paquetage... Cette fois-ci, ça y est ! D'abord incrédules ou méfiants, les détenus sortent et remontent prudemment vers la place d'appel. Je ne sais comment j'ai, au coin des lèvres, une cigarette de tabac blond ; j'ai décidé de l'allumer après avoir vu mon premier soldat américain. La place d'appel est pleine d'une foule à la fois joyeuse et anxieuse de voir arriver les troupes alliées. Les éléments des organisations nationales mobilisés par le Comité International ont pris le contrôle de la tour du bunker et des locaux administratifs ; devant le standard de la Kommandantur, a pris place un interné qui, toutes les heures, est interrogé par téléphone par la Gestapo encore présente à Weimar pour savoir où en est l'extermination des détenus ordonnée par les SS.... A 15 heures 30, par les portes largement ouvertes de la tour pénètre une jeep occupée par des G.I. de la Troisième Armée américaine médusés. Au milieu de l'ovation qui les accueille, c'est à celui qui tentera de s'approcher ; j'arrive à serrer la main de l'un d'eux et allume ma

cigarette... A Marsillargues, la radio égrènera, les jours suivants, la liste des déportés français libérés : on imagine la joie des miens en entendant mon nom ! Un officier de liaison français auprès du 20^{ème} corps d'armée américain, ayant visité le camp, a pris immédiatement contact avec la Mission Française de Rapatriement. [...]

Nous sommes le 27 avril 1945. Sur un quai de gare désert, un train nous attend, wagons à bestiaux (encore !), mais c'est le vrai départ, et notre joie est empreinte de gravité car nous laissons l'horreur, avec beaucoup de camarades derrière nous. Le train va s'arrêter en rase campagne, une rumeur circule parmi nous, puis c'est la nouvelle : « Là est la frontière ; vous êtes en France ! » D'un bond, nous avons sauté sur le ballast, et allongés dans la poussière, nous avons embrassé la terre de France, le sol natal, notre pays. Moment inoubliable d'intense émotion... Je reviens le 27 avril, après un an, jour pour jour !

Nous arrivons à Longuyon, où se trouve un centre de transit, pour y être désinfectés, douchés, bichonnés et hébergés jusqu'au départ en train de voyageurs pour Paris. L'hôtel Lutétia nous y attend ; nous descendons des autobus urbains et passons au milieu d'une foule anxieuse d'où fusent les interrogations, les cris de joie ou de désespoir. Après la visite médicale et le questionnaire d'identité, nous logerons, à plusieurs par chambre, et, le lendemain, 3 mai 1945, nous ouvrirons nos fenêtres sur la vue des toits de Paris, enneigés... Dans l'attente d'un train pour le Midi, je me rends rue Henri Martin où se trouve le service liquidateur des Réseaux Action. J'y trouverai mon dossier contenant mes états de services et mes certificats d'homologation : mes camarades ont bien fait les choses ; j'y apprend, sur moi-même, des informations que j'ignorais. Je perçois, ravi, ma solde de captivité d'officier du Réseau Action R3. Mon cousin Gabriel Alibert est venu me chercher, et nous partons enfin pour Lunel, via Toulouse et Béziers. En cours de route, monte un groupe de dames venues se ravitailler dans les fermes du Massif Central ; l'une d'elles m'offre en pleurant six œufs prélevés sur ses achats.

Nous traversons le Midi viticole où j'ai grandi, les vignes à perte de vue, le canal du Midi, Béziers et sa cathédrale perchée tout là-haut où je laisserai Gabriel, Montpellier que j'ai quitté menotté, il y a un an et deux mois. Voici Lunel, le quai, un groupe d'amis, mon père, ma mère, leur étreinte... Larmes de joie. C'est fini ». (p. 173-175)

Dossier réalisé par les Archives départementales de l'Hérault
Rédaction : Philippe Secondy, Laurent Sastre, Françoise Couderc, Carine Lévêque
Recherches documentaires : Philippe Secondy, Elisabeth Perrier (fonds de guerre), Carole Renard (fonds sonores et audiovisuels)
Reproductions photographiques : atelier numérique des Archives départementales de l'Hérault
Crédit photographique : Maison d'Izieu/succession Sabine Zlatin
Coordination générale : Ghislaine Bouchet, directrice des archives contemporaines et électroniques

Avec la participation du Comité d'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation (président Jean-Pierre Hugon)

Edité par le Conseil général de l'Hérault/Département Archives et Mémoire/Mise en page et impression Atelier départemental des moyens graphiques 2014

Affiche et couverture :
Archives départementales de l'Hérault, PAR 3699, messages diffusés dans la presse pour soutenir les prisonniers et déportés de retour en France, *in* La Voix de la Patrie, 30 mai 1945

- **Direction départementale des services de l'Éducation nationale de l'Hérault**

31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
Tél : 04 67 91 47 00

Contact : Samia Djedoui

Service commun vie scolaire 2 DEETAC (Direction des élèves, des établissements et de la Contractualisation)

04 67 91 48 92

samia.djedoui@ac-montpellier.fr

- **Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation**

1, place de la Liberté
34170 Castelnau-le-Lez
Tél : 04 67 14 27 45
crhrd@cegetel.net

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h/12h/13h-17h

Mercredi : 9h-12h 30/13h 30-17h

Accueil du service éducatif : mercredi 9h-12h

Contact du service éducatif : laurent-sastre@ac-montpellier.fr

Arrêt tram ligne 2 : Charles de Gaulle

- **Pierresvives-la Cité des savoirs et du sport pour tous Archives départementales de l'Hérault**

907, rue du professeur Blayac
34000 Montpellier
Tél : 04 67 67 37 00

Fax : 04 67 67 37 37

<http://pierresvives.herault.fr/>

dans la rubrique « Apprendre et se divertir » « le service éducatif »

Ouvert du mardi au vendredi : 10h-18h

Accueil des groupes d'élèves : sur rendez-vous

Contact : 04 67 67 37 00

Philippe Secondy : psecondy@cg34.fr

- **Tramway ligne 3** Direction Juvignac : arrêt Hôtel du département
(puis bus N°19 Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci)

Ou

- **Tramway ligne 1** Direction Mosson : arrêt Halles de la Paillade
Bus n°19 Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci



« La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire »

- **Direction départementale des services de l'Éducation nationale de l'Hérault**

31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
Tél : 04 67 91 47 00

Contact : Samia Djedoui
Service commun vie scolaire 2 DEETAC (Direction des élèves, des établissements et de la Contractualisation)
04 67 91 48 92
samia.djedoui@ac-montpellier.fr

- **Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation**

1, place de la Liberté
34170 Castelnaud-le-Lez
Tél : 04 67 14 27 45
crhrd@cegetel.net

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h/12h/13h-17h
Mercredi : 9h-12h 30/13h 30-17h

Accueil du service éducatif : mercredi 9h-12h
Contact du service éducatif : laurent-sastre@ac-montpellier.fr
Arrêt tram ligne 2 : Charles de Gaulle

- **Pierresvives-la Cité des savoirs et du sport pour tous Archives départementales de l'Hérault**

907, rue du professeur Blayac
34000 Montpellier
Tél : 04 67 67 37 00
Fax : 04 67 67 37 37
<http://pierresvives.herault.fr/>
dans la rubrique « Apprendre et se divertir » « le service éducatif »

Ouvert du mardi au vendredi : 10h-18h

Accueil des groupes d'élèves : sur rendez-vous
Contact : 04 67 67 37 00
Philippe Secondy : psecondy@cg34.fr

- **Tramway ligne 3** Direction Juvignac : arrêt Hôtel du département (puis bus N°19 Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci)

Ou

- **Tramway ligne 1** Direction Mosson : arrêt Halles de la Paillade
Bus n°19 Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci

Conception & impression atelier départemental des moyens graphiques - www.herault.fr



Organisé par le ministère de l'Éducation nationale, la Direction départementale des services de l'Éducation nationale de l'Hérault, le Comité d'organisation du concours national de la Résistance et de la Déportation, le Musée de la Résistance et de la Déportation de Castelnaud-le-Lez et le Conseil général de l'Hérault. Ouvert à toutes les classes des lycées d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels et aux classes de 3e des collèges. De nombreux prix récompenseront les candidats (livres, voyage).



Chronologie élaborée pour servir d’appui à la préparation du Concours National de la Résistance et de la Déportation, 2014-2015

1933

janvier 1933 : A. Hitler chancelier

27 février : Incendie du Reichstag, vague d’arrestations et ouverture des premiers camps de concentration (une centaine) gérés par la S.A. (Section d’Assaut, organisation paramilitaire du parti nazi).

20 et 21 mars : ouverture du KL (Konzentrationslager) d’Oranienburg (Berlin) puis du KL de Dachau (Munich).

Octobre : le commandant de Dachau, le SS EICKE, édicte un règlement intérieur qui sera mis en vigueur dans les autres camps.

24 novembre : loi autorisant l’internement des détenus - droits communs, asociaux, marginaux - dans les camps de concentration.

1934

30 juin : élimination des SA. Les SS prennent alors le contrôle du système concentrationnaire, sous l’autorité d’Himmler.

1936

24 novembre : prix Nobel de la Paix décerné à l’écrivain et journaliste allemand Carl Von Ossietzky, détenu en camp de concentration.

1937

30 janvier : Hitler soumet les détenus des camps de concentration aux travaux forcés.

16 juillet : ouverture du camp de concentration de Buchenwald, près de Weimar.

1938

3 mai : début de la construction du camp de Flossenbürg, près d’une carrière.

8 août : ouverture du camp de Mauthausen, en Autriche, près d’une carrière de granit.

30 septembre : accord de Munich - arrivée des premiers détenus d’origine étrangère dans les camps de concentration nazis.

Novembre : début de la construction du camp de Ravensbrück presque exclusivement réservé aux femmes - les 900 premières détenues arrivent en mai 1939. Elles sont 10 000 fin 1942, 45 000 début 1945.

1939

Septembre : partage de la Pologne entre l’Allemagne nazie et l’URSS.

1940

22 juin : la France cesse les combats.

11 juillet : P. Pétain chef de l’Etat français.

1941

22 juin : offensive contre l’URSS par l’Allemagne nazie. Début de la Shoah par balle et ouverture de nombreux camps de prisonniers, comme Majdanek, et agrandissement de camps de concentration, comme à Auschwitz II-Birkenau.

Décembre : ouverture du premier centre de mise à mort à Chelmno.

1942

20 janvier : conférence de Wannsee sur la mise à mort des juifs - “solution finale”.

Aménagement de la première chambre à gaz à Auschwitz I.

Ouvertures des centres de mise à mort de Belzec, Sobibor (avril) et Treblinka (juillet).

16-17 juillet : rafle du Vel d’Hiv à Paris - 13 157 juifs, dont 4 000 enfants sont arrêtés.

6 août : début de la déportation des juifs étrangers de la zone française non occupée.

15 septembre : décision d’employer les détenus des camps de concentration dans les usines d’armement du Reich. Implantation de nombreux Kommando près des usines. Les déportés sont réduits à des esclaves.

8-11 novembre : débarquement des Alliés en Afrique du Nord et occupation de la zone sud (France) par les Allemands.

1943

Début de la destruction des centres de mises à mort de Chelmno, Belzec, Sobibor et Treblinka (octobre). 3 000 000 de personnes y furent exterminées.

1944

6 juin 1944 : débarquement en Normandie.

24 juillet : libération de Majdanek par l’Armée rouge, premier grand camp nazi libéré. Il est resté presque intact car les Allemands n’ont pas eu le temps de le démanteler. Les journalistes français publient très peu sur le sujet. Censure très active.

17 août : derniers déportés juifs de Drancy. Buchenwald, Dachau, Neuengamme, Natzweiler, Schirmeck, Mathausen, Ravensbrück et Auschwitz sont les principales destinations des déportés français.

Septembre : évacuation du camp de Natzweiler-Struthof en Alsace.

1er décembre : les SS détruisent les chambres à gaz d’Auschwitz pour effacer les traces du génocide.

1945

Bergen Belsen devient un camp-mouroir pour les détenus malades de plusieurs camps. 35 000 morts durant les trois mois précédents la libération. 45 000 à Mauthausen pour la même période en raison des épidémies et du typhus.

Janvier : libération d’Auschwitz.

3 mars : article du Figaro sur le Struthof trois mois après sa libération.

Début avril : évacuation de Dora, les convois ferroviaires suivent des trajets chaotiques entre les différents fronts alliés.

7 avril : évacuation de Buchenwald (partiellement) pour Dachau. Sur 5 080 partants seuls 816 y arrivent le 28. Libération des premières prisonnières de Ravensbrück après négociations entre la Croix-Rouge et Himmler.

12 avril : Eisenhower, Patton et Bradley décident de diffuser la nouvelle dans la presse : le verrou de la censure saute et c’est le début de la “pédagogie de l’horreur”. Parlementaires et journalistes sont invités à Ohrdruf. Intense couverture médiatique sur les camps à partir d’avril.

13 avril : 1 016 détenus sont enfermés et brûlés dans une grange à Gardelegen.

14 -22 avril : S.Orts est évacuée et commence une longue marche avec sa mère : “220 km en 10 jours sans vivres”.

15 avril : libération de Bergen Belsen par les Britanniques, 60 000 détenus libérés, mais 15 000 meurent dans les deux semaines suivantes de malnutrition, de maladies et d’épuisement. Peu de mesures préventives mises en place par les Alliés pourtant informés.

16 avril : serment de Mauthausen.

18 avril : évacuation de Neuengamme, Flossenbürg... Certains convois se disloquent en chemin. Arrivée à Paris des premiers déportés provenant de Buchenwald.

21 avril : libération de S.Orts.

28 avril : V. Cambon de La Valette, à Allach (dépendant de Dachau), libéré : les SS ont quitté le camp. Une police internationale est créée et les miradors sont occupés. Mais le lendemain, le camp est bombardé. Le 30, les Américains arrivent. V. Cambon de Lavalette reste encore un mois (quarantaine) dans ce camp où le typhus fait des victimes.

29 avril : libération du camp de Dachau - 2 300 cadavres sont découverts dans un train provenant de Buchenwald.

30 avril : libération de Ravensbrück. Il n’y reste que 3 500 détenues malades ou affaiblies sur

45 000. 20 000 autres ont été libérées au cours d’une marche de la mort interceptée par les soviétiques. D’autres ont été remises à la Croix-Rouge suédoise et danoise. Sur 130 000 prisonnières, seules 40 000 ont survécu.

1er mai : lettre de Rolland PIC, frère de S.Orts, à ses grands-parents pour annoncer sa libération, mais son état de santé se dégrade et il meurt dans la zone d’occupation anglaise le 21 mai. Libération de Paul Parguel, curé de Sainte-Bernadette à Montpellier.

Article dans Combat de Sabine Berritz sur l’importance de conserver la mémoire en utilisant les images. Les cameramen de la Signal Corps filment pour réunir des preuves contre les nazis.

5 mai : libération de Robert Piat à Mauthausen où des centaines de détenus sont fauchés par la dysenterie. Il est hospitalisé et reste en Allemagne jusqu’en juillet.

7 mai : capitulation de l’Allemagne à Berlin. 140 000 personnes y furent déportés de France.

10-30 mai : retour massif des déportés et des prisonniers de guerre : environ 2 500 000 personnes reviennent en France, dont Vincent Badie, député de l’Hérault en 1940. Les déportés politiques et raciaux sont noyés dans ce flot. Le “Résistant” devient le stéréotype du déporté. Les juifs sont très peu évoqués.

18 mai : S.Orts prend l’avion pour Paris.

Les témoignages sur les camps se multiplient.

26 mai : V.Cambon de La Valette quitte Allach pour rejoindre l’île de Reichenau sur le lac de Constance, centre de transit et de repos provisoire.

Été : Les “portes de l’enfer sont ouvertes”, John Berkeley dans le journal Cadran. Construction d’une image déformée des camps à partir d’un système concentrationnaire en pleine décomposition.

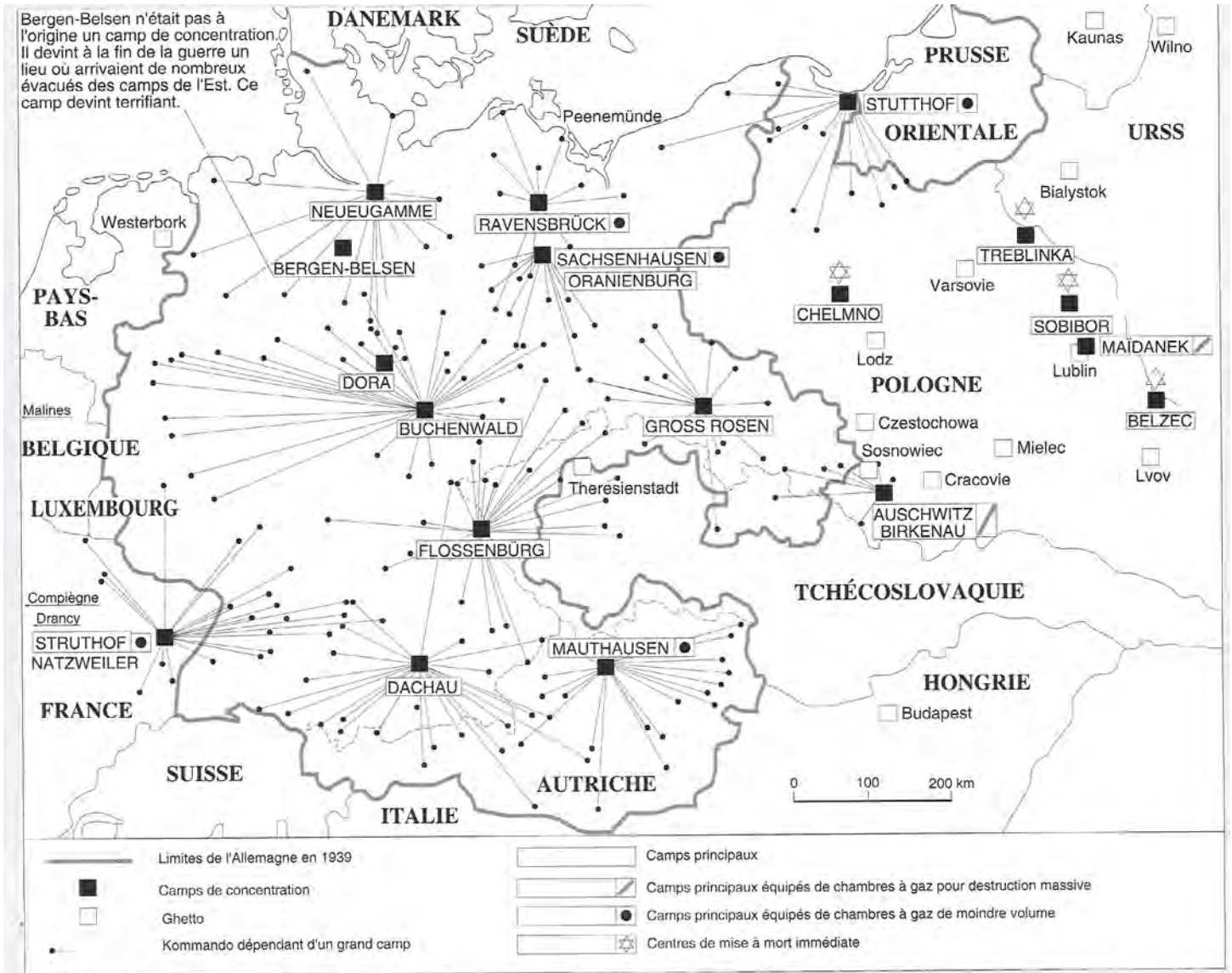
Juillet : arrivée à Montpellier de Léa Feldblum rescapée d’Auschwitz. Les journaux cessent de publier des articles sur les camps après trois mois d’intense couverture (avril-mai-juin).

20 novembre 1945 au 1er novembre 1946 : Procès de Nuremberg ; première définition de la notion de “crime contre l’Humanité”.

1946

26 janvier : témoignages de Marie-Claude Vaillant-Couturier, déportée à Auschwitz, puis à Ravensbrück, au procès de Nuremberg, et des docteurs Alfred Balachowsky, Français d’origine russe, sur Dora et de Victor Dupont sur Buchenwald.

Premiers livres sur l’univers concentrationnaire : Parguel (Abbé Paul), De mon presbytère aux bagnes nazis. Mémoires d’un prêtre déporté en Allemagne ; Rousset David, L’univers concentrationnaire ; Salan Georges, Prisons de France et bagnes allemands



LIBÉRÉS PAR L'ARMÉE ROUGE

des déportés retrouvent la France

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Le « Montval » battant pavillon britannique, accoste au cap Jeannet, à Marseille. Ce n'est pas un navire tout à fait comme les autres. Des hublots sortent des visages amaigris, mais réjouis. Des hommes en uniforme militaire se penchent au bastingage, s'entassent sur le pont, grimpent sur les barques de sauvetage. Oui, le « Montval » ramène d'Odessa des prisonniers libérés par l'Armée Rouge.

Inutile de dire les acclamations qui les accueillent.

De grands malades sont transportés sur des civières jusqu'aux ambulances qui les attendent sur le quai. Deux Allemands qui avaient réussi à se glisser dans le convoi des Hollandais sont appréhendés par la « Military Police » sous les huées de la foule. Au bas de la passerelle, un magnifique drapeau tricolore reçoit le salut de chaque rapatrié.

A TRAVERS LA HONGRIE, A PIED

Je me mêle immédiatement aux rapatriés. Je grimpe avec eux sur un des camions qui les emportent au centre d'hébergement : la joie les étirent. Ils sont prodigues de saluts, de paroles et me demandent anxieusement où en sont les choses en France.

Libérés par l'Armée rouge, qui avançait alors de façon foudroyante, les prisonniers traversèrent à pied la Hongrie, faute de moyens ferroviaires.

— Les Russes vous ont-ils bien accueillis ?

— Oui, vraiment ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour nous. A Odessa, où nous sommes restés quatre semaines on avait organisé pour nous des salles de spectacle, théâtre, cinémas.

— Odessa, c'est l'Europe dit l'un de mes interlocuteurs.

— Les Russes ont beaucoup souffert des Boches, ajoute un autre.

ICI TOUT EST GRATUIT

Nous arrivons au centre d'hébergement de la mission de rapatriement. Les rapatriés sont dirigés dans d'immenses salles, où on leur distribue cigarettes, sandwiches, boissons. Leur joie est encore toute intérieure. Il faut les interpellier, les inviter. On a l'impression qu'ils reviennent peu à peu à la vie, que l'air de France, qu'ils respirent à nouveau, les guérit.

On m'avertit qu'un prisonnier de l'Hérault vient d'arriver. On me conduit à lui. Il porte sur la tête un espèce de bonnet russe. Il est de Bédarieux. Nous nous donnons fraternellement l'accolade. « Un pays ! » dit-il à ses camarades.

R.-M. T.

« Métallos »

l'application
me du C. N. R.

ques de manière à augmenter la production de l'industrie lourde et spécialement des machines-outils.

Mise à la disposition des bureaux d'études et des laboratoires de larges crédits.

Organisation et extension de la rééducation professionnelle et de l'apprentissage.

MIEUX QU'A EUGHENWALD

Le grand Muphti
de Jérusalem
logé dans une villa

Paris. — Le grand muphti de Jérusalem, Mussein, qui fut arrêté en Allemagne et amené à Paris, n'a pas

Patton à Buchenwald

Dès la libération du camp, les autorités américaines se sont préoccupées du sort des 21.000 malheureux détenus, encore vivants, parmi lesquels figuraient des milliers de nos compatriotes.

Peu de temps après leur délivrance, le chef d'état-major de Patton s'est rendu à Buchenwald. Il ressentit si intensément la misère poignante des détenus, qu'il adressa immédiatement un rapport circonstancié à son chef. Le général Patton n'hésita pas et prit lui-même, le lendemain, le chemin de Buchenwald.





La Campagne Nationale du Retour

**Donner le meilleur de nous-mêmes
à ceux qui ont bien mérité de la Patrie**
demande M. Jacques Bounin

A l'occasion de l'ouverture de la « Campagne Nationale du Retour » en faveur des prisonniers, déportés et travailleurs rapatriés d'Allemagne, M. Jacques Bounin, Commissaire de la République, a prononcé, lundi soir, l'allocution radiodiffusée suivante :

La victoire des armées alliées a délivré nos prisonniers et nos déportés. Nous pouvons espérer, maintenant, voir s'achever leur retour dans les trois prochains mois.

Nous fêterons bientôt le retour du millionième d'entre eux.

La nation, qui les a tant attendus, doit se mobiliser tout entière pour le retour à la vie de ceux qui ont souffert de si longues années dans l'exil ou dans les bagnes hitlériens.

Ouvrez ce soir la Campagne nationale du Retour.

Cette campagne joint aux efforts de la Croix-Rouge Française et de l'Entr'aide Française, dont nous ne louerons jamais assez le dévouement, ceux des comités nationaux d'accueil.

La Croix-Rouge Française fut la première à s'occuper des prisonniers et elle est actuellement présente auprès d'eux en Allemagne. Elle organise les hôpitaux et les sanatoria dont, malheureusement, la nécessité se fait sentir.

L'Entr'aide Française, qui n'a cessé de s'occuper des familles de prisonniers et déportés, leur apporte son entier concours au moment même où elle lance sa « Croisade de l'air pur » en faveur de tous les enfants de nos grandes villes.

Le Comité national et les comités d'accueil groupent les représentants des fédérations de rapatriés et se sont donné comme mission l'accueil immédiat des rapatriés, leur réintégration dans la vie nationale, l'organisation des maisons de convalescence et de repos en leur faveur.

Vous participerez à cette campagne, soit en souscrivant des bons du Retour, soit en parrainant ces maisons de repos et notre région, surtout riche en produits de la vigne, aura à cœur d'apporter ces produits aux maisons de repos de notre région et de toute la France également.

en Haute-Savoie

Arrestation du secrétaire de Déat

RETOURNE EN FRANCE
EN CATAMINI

~~~~~

Angoulême. — Le secrétaire particulier et ami intime de Déat, Jean Jeannot, qui avait suivi son maître





*ils sont affaiblis*  
mais il nous ramènent la force.

*ils sont démunis*  
mais il nous ramèneront l'abondance.

Ce sont 2.500.000 travailleurs, pères de famille, producteurs, clients, qui reviennent.

**R** LEUR  
ETOUR A LA FRANCE  
C'EST POUR LA FRANCE, LE  
ETOUR A LA VIE



*ils reviennent*

A l'appel du Gouvernement,  
3 grandes Œuvres privées :

- \* Le Comité National de l'Accueil
- \* L'Entr'aide Française
- \* La Croix Rouge Française

unissent leurs efforts.

Ceux qui rentrent enfin attendent de chacun de nous un grand élan de solidarité.

**Tendons-leur des mains fraternelles**

**R** POUR QUE LEUR  
ETOUR A LA FRANCE  
SOIT VRAIMENT LEUR  
ETOUR A LA VIE



## LE RETOUR DE DEUX DEPORTEES

# M<sup>mes</sup> Boudou et Robert sont revenues, hier matin, des camps de Ravensbrück et de Bergen

Il est près de midi... La belle phalange de musiciens du « Réveil Montpelliérain » défile dans les artères de la ville et se dirige vers la gare. Le retour de Mme Boudou, déportée politique depuis 1944 est annoncé pour aujourd'hui. C'est la femme du chef trompette, sympathiquement connue de tout Montpellier une résistante de première heure, à qui beaucoup de jeunes doivent de ne pas avoir été pris dans l'engrenage du S. T. O. et déportés en Allemagne.

Avec elle est descendue du train Mme Marie-Louise Robert, elle aussi déportée politique. C'est sa belle-sœur qui est venue l'attendre.

Son mari, lui, est resté là-bas, à Buchenwald, sans doute. En reviendra-t-il ? On le souhaite, on l'espère, mais les nouvelles sont déjà anciennes...

Elle est arrivée discrètement : une forte émotion l'étreignait, elle qui croyait retrouver à la descente du train son mari, arrêté avec elle le 8 avril 1944, pour avoir caché des armes et avoir appartenu à la Résistance.

Mme Boudou étant absorbée par sa famille, ses nombreuses connaissances qui l'attendaient en gare nous avons réussi à bavarder quelques minutes avec sa compagne de misère, Mme Robert.

— Vous dire ce que nous avons enduré ? mais c'est impossible... Le traitement inhumain de nos geôliers a été à la fois bestial, sauvage et satanique raffiné.

— Et comment avez-vous pu en réchapper ?

### A L'ABATTOIR

## Les bals publics des garçons bouchers

...ont obtenu un plein succès

— La volonté, une volonté de fer de revoir Montpellier et mon mari m'ont aidé à supporter les pires souffrances. A Ravensbrück, nous croyions à l'enfer, mais lorsqu'on m'a transférée au camp d'extermination de Bergen-Elsen, tout ce qui est humainement imaginable a été largement dépassé. Je dormais à côté de monceaux de cadavres, tous et toutes déportés politiques ou raciaux, qui terminèrent leurs jours, achevés par les tortures sans nom. Je dormais, recouverte de punaises, de saletés dans une mare de pourriture et d'excréments, lorsque, par un miracle, les Alliés sont venus nous délivrer... Je ne pouvais croire à ce changement subit... et il a fallu qu'on me soignât avec un traitement spécial pour me remettre daplomb.

— Avez-vous été bien accueillie à votre retour en France ?

— Certes, oui, mon arrivée à Paris par avion fut inoubliable et je fus soignée, nourrie et habillée pour pouvoir entreprendre le voyage de retour dans les meilleures conditions. Maintenant, je continuerai à attendre mon mari, je rentrerai chez moi en attendant...

De grosses larmes perlèrent au coin des yeux de Mme Robert.

Sa belle-sœur intervint alors :

— Elle viendra chez moi... chez elle l'appartement est réquisitionné. Il y a quelqu'un depuis le mois de février.

La douleur de cette femme merveilleuse de courage fut à son comble d'apprendre qu'elle n'avait plus de chez soi...

Quant à nous, nous ne pouvons qu'exprimer notre étonnement en apprenant que les appartements des déportés sont réquisitionnés, alors que ceux des miliciens, des bétonnards et des collaborateurs restent là, à la disposition de ces « messieurs ».

Nous avons pris congé de Madame Robert, non sans lui avoir promis tout notre concours pour qu'elle puisse réintégrer son appartement, qu'elle puisse s'y reposer et y attendre celui qui, avec elle, partagea les pires souffrances dans les camps d'extermination nazis.









Document 13 : ADH, PAR 3699, appels parus dans la presse publiés par des familles à la recherche de renseignements concernant des proches internés et non rentrés des camps allemands, in La Voix de la Patrie, 6 juillet 1945

Document 14 : ADH, 138 W 24, note adressée par Mme Klarsfeld au comité départemental de libération suite à un appel paru dans la presse concernant son mari, Arno Klarsfeld, non rentré des camps allemands, 1945

**RECHERCHES**  
~~~~~



— Les déportés rentrant d'Allemagne qui pourraient donner des renseignements sur Lyonnet Fortuné, déporté au Camp de Buckenwald, sont priés d'en informer M. Marceau Lyonnet, 28, rue Jacques-Brives, à Montpellier.

— Les déportés rentrant d'Allemagne qui pourraient donner des renseignements sur Antoinette Lyonnet, déportée au Camp de Ravensbrück, sont priées d'en informer M. Marceau Lyonnet, 28, rue Jacques-Brives, à Montpellier.

— Prière au déporté de Nîmes ou des alentours libéré le 30 avril du camp de Neichnau Inbruch (Autriche) interné avec les fils Delmas, numéro 983.984. Donner adresse pour renseignements. Urgent. Joannès Delmas. Lavérune (Hérault).

Suivant l'avis paru dans la presse voici les renseignements concernant le déporté politique :

Klarsfeld arno,

arrêté à Nice (Alpes Maritimes) 15 rue d'Italie,

le 30 septembre 1943 à 2^h du matin par la Gestapo.

Envoyé à Drancy d'où il a pu faire parvenir un mot en fraude en disant que tout allait bien au point de vue santé; en au mois d'octobre 1943.

Envoyé probablement en Allemagne mais sans aucunes autres nouvelles depuis.

Mme Klarsfeld, chez 42-Soulas 1^{ste} de Toulouse
Montpellier.

LES ATROCITES NAZIES**Le martyre des Françaises détenues au camp de Birenau**

Le Caire, 14 mars. — A bord d'un navire rapatriant des prisonniers et déportés libérés par l'armée rouge, se trouvent des Françaises qui reviennent de l'enfer de Birenau, près d'Auschwitz, en Haute-Silésie.

Crâne rasé, pieds nus, les malheureuses déportées devaient défiler en chantant pour partir au travail.

Leur travail consistait à détourner les rivières de leur lit, à casser des pierres et à niveler les routes ; elles vivaient dans une saleté indescriptible. Le typhus faisait des ravages et la mortalité dans ce camp de huit mille femmes, sans cesse alimenté par de nouveaux convois s'élevait à 900 par mois.

Quand les Allemands emmenèrent une des victimes sur une dénonciation de collaborationniste, elle fut arrachée à son bébé âgé de 15 mois et à son fils âgé de 12 ans. Son bras gauche est marqué d'un tatouage bleu. Lettres et chiffres représentent son matricule de détention. « J'espère, dit-elle, que ceux qui verront mon bras comprendront qu'il y a certaines choses que l'on ne pourra plus dire devant moi. Je sors du camp de Birenau, près d'Auschitz.

FOUR CREMATOIRE

« J'ai vécu deux ans avec jour et nuit dans les narines une odeur de chair brûlée émanant du four crématoire voisin »

Tous les trois mois, le camp entier était soumis « à une sélection ». Au cours de cet examen, toutes les femmes jugées trop faibles ou présentant le moindre signe d'infection, étaient mises à part et passaient au tour crématoire le soir même.

(LIRE LA SUITE PAGE 2)

Le procureur demande la peine de mort contre l'amiral

Paris, 14 mars. — A la troisième journée du procès, défilent les derniers témoins cités par la défense.

La parole est ensuite au procureur général Mornet, qui analyse le cas Estéva.

Les préférences de l'accusé ne sont pas une excuse, les apparences seules de la trahison constituent un crime et c'était une trahison hypocrite que celle inspirée par Vichy.

Le procureur général examine ensuite l'attitude du Gouvernement de Vichy au moment du débarquement allié en Afrique du Nord et celle d'Estéva dans la Régence : Vichy ordonne, Estéva exécute.

Le procureur général se demande ensuite si l'amiral a été victime de son devoir militaire : « Non, dit-il, car il ne faut pas confondre la servitude militaire avec l'asservissement de la Patrie ». En conscience, il ne voit pas de circonstances atténuantes et requiert la peine de mort.

Le procès Pétain dans deux mois au plus tard

Au cours de son réquisitoire, le pro-

Le martyre des Françaises dans les bagnes allemands

(Suite de la première page)

CORVEES MACABRES

C'étaient encore les détenues qui faisaient office de dentiste. Elles devaient ouvrir la bouche à des mortes pour arracher les dents en or. Retirées du four crématoire, les cendres grasses étaient répandues dans les champs de la région pour les fertiliser. Elles laissaient même un dépôt de graisse sur le bord de tous les ruisseaux.

« Je veux revenir en Allemagne, dit une ex-détenue, car on ne pourra jamais rendre la justice qu'il faut rendre si nous ne sommes pas là pour désigner les bourreaux »

Document 16 : ADH, PAR 3699, annonce d'une conférence prévue au théâtre municipal de Montpellier de quatre déportés politiques, dont Vincent Badie et Antonin Balmès, pour témoigner de leur internement dans les camps nazis, in La Voix de la Patrie, 23 juin 1945

Document 17 : ADH, PAR 3699, évocation de l'inauguration d'une exposition photographique sur les crimes et atrocité nazis à Montpellier, in La Voix de la Patrie, 9 juillet 1945

**FEDERATION DES INTERNES
ET DEPORTES POLITIQUES**

Ce soir, à 20 h. 30
AU THEATRE

**Conférence
sur les bagnes nazis**

Prendront la parole :

Jacques Lafont, retour de Buchenwald.
Mlle Chauvet, rapatriée de Ravensbruck.
Dr Balmès, déporté à Neuengamme et
Vincent Badie, déporté à Dachau

Entrée libre

Des places seront réservées aux déportés politiques et à leurs familles. Retirer les cartes dans la journée au siège, 4, rue de la République.

**L'exposition
des crimes et atrocités
nazis**

~~~~~

Samedi, à 11 h., a eu lieu l'inauguration de l'exposition des crimes et atrocités allemands, qui se tient dans les locaux de la Direction Régionale de l'Information, 16, place de la Comédie.

M. Knaff présenta à M. Jacques Bounin, commissaire de la République, et à de nombreuses personnalités les photos hallucinantes des camps de la mort lente.

Exposition du plus haut intérêt mettant en relief le sadisme criminel des Allemands et que tous nos concitoyens se doivent de visiter, pour conserver au monde la vision atroce des cruautés nazies, et pour n'oublier jamais.





EVECHE DE MONTPELLIER.  
-----

Monsieur le chanoine PARGUEL, Paul, curé de la paroisse Ste Bernadette à Montpellier.

Arrêté par la Gestapo le 9 Mars 1944.

Mis en cellule et au secret pendant 45 jours à Montpellier.

- Ayant été protester auprès de la Gestapo, je n'ai pu obtenir aucun renseignement sur les griefs qu'on alléguait;
- Il a ensuite été envoyé à Compiègne, où je lui ai écrit. Je n'ai reçu aucune réponse.
- Depuis il a été transféré en Allemagne et nous n'avons aucune nouvelle. Son état de santé qui n'était pas brillant nous inquiète beaucoup.

Signé: Monseigneur Gabriel BRUNHES

Evêque de Montpellier.



MINISTÈRE  
DES PRISONNIERS, DÉPORTÉS  
ET RÉFUGIÉS.

FICHE MODÈLE 32.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*J. Parguel*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE

de **MONTPELLIER**

# DÉPORTÉ POLITIQUE.

NOM (en capitales) : **PARGUEL**

Pseudonyme : .....

Prénoms : **Paul Charles Joseph**

Date et lieu de naissance : **7 Mai 1899 à Millau (Aveyron)**

Adresse actuelle : **Curé de Ste Bernadette - MONTPELLIER -**

Domicile légal (adresse habituelle) : **idem**

Domicile légal avant l'arrestation : **idem**

Rapatrié le **15 Mai 1945** Site N° **1.399.07** Délivré par : **Fille**

Quel organisme avait émis l'ordre de paiement de la prime de 5.000 francs :

**Ministère de P. G. et de la Déportation 2 Rue de Verdun Montpellier**

Quel organisme a payé la prime de 5.000 francs : **Episcopat diocésain Montpellier**

Je demande à être payé par le percepteur de **idem**



Arrêté le : **8 Mars 1944** Déporté le : **31 Mai 1945**

|                          | 1 <sup>er</sup> camp. | 2 <sup>e</sup> camp. | 3 <sup>e</sup> camp. |
|--------------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| Camp de déportation..... | <b>Noungamie</b>      | <b>Schaneclah</b>    |                      |
| N° matricules.....       | <b>30445</b>          |                      |                      |
| N° des blocks.....       |                       | <b>30445</b>         |                      |
| Kommando.....            | <b>Schaneclah</b>     |                      |                      |

Dates : **Camp Freigné - 12 Avril 1944 - Noungamie - 12 Mai 44**

Motif de la déportation : **Forçat**  
**Arrêté par la Gestapo le 8 Mars 1944**

Le soussigné certifie, sous la foi du serment, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date : **8 Janvier 1946**

Signature : *Parguel*

Le contrevenant s'exposerait à des poursuites judiciaires.

Le présent imprimé devant servir, non seulement à payer la prime de déportation mais aussi à établir la carte officielle de déporté politique, l'intéressé devra apposer ci-contre ses empreintes digitales. En outre, il fournira 2 photographies format identité de profil et un certificat de domicile (signature légalisée).

Si l'intéressé ne se présente pas à la Direction départementale, mais traite par lettre, les empreintes seront apposées en présence des autorités municipales ou, si l'intéressé est hospitalisé, des représentants de la direction de l'établissement.



Signature du Maire  
ou du Directeur de l'hôpital :

Cachet de la Mairie  
ou de l'hôpital : *[Red circular stamp]*



## HIER AU THEATRE

# L'abbé Parguel reedit l'enfer des bagnes du Reich

Depuis la venue du président Herriot, en octobre dernier, le Théâtre Municipal n'avait certainement connu une telle affluence. L'annonce de la conférence de l'abbé Parguel avait en effet provoqué en ville un vif intérêt, qui se traduisit par la présence d'une foule énorme à l'ouverture des portes. Le parterre, les galeries, les loges étaient littéralement pleins à craquer, lorsque à 21 heures, en présence de MM. Bounin, commissaire de la République; Weiss, préfet de l'Hérault; Boulet, maire de Montpellier, et de nombreux personnalités, le docteur Luscan, directeur régional des sports, ouvre la séance.

Déporté politique lui-même, le docteur Luscan présente le conférencier, parle avec émotion de la terrible hécatombe des camps de la mort, puisque sur 85.000 détenus, 5 % à peine sont revenus de Neuengam. Puis il démasque les procédés bestiaux instaurés par les nazis, met en valeur la lourde responsabilité prise devant l'histoire par tout le peuple allemand, évoque le procès de Nuremberg.

L'orateur termine son exposé par un éloge de la fraternelle amitié qui, dans la résistance, unit tous les Français sincères, du chrétien au communiste, sans distinction de parti ni de croyance. Et ses dernières paroles sont pour rendre un hommage douloureusement ému à ceux qui là-bas, n'ont pu survivre aux terribles traitements. « Nous veillerons sur leurs enfants comme sur leur mémoire », conclut le docteur Luscan, qui passe aussitôt la parole à l'abbé Parguel.

### POUR LA VERITE

En termes sobres, d'une voix ferme qui laisse pourtant percer une intense émotion, le conférencier va narrer l'histoire de sa déportation, qui fut

celle de milliers et de milliers de Français.

Si j'ai pris ce soir la parole, dit l'abbé Parguel, ce n'est pas pour attiser l'esprit de vengeance, mais pour dire la vérité, que nos camarades, nos morts, notre pays, le monde entier attendent la vérité toute simple.

Et c'est alors le poignant récit de toute une odyssee tragique qui a conduit le conférencier, par des étapes douloureuses, de son presbytère aux bagnes du Reich nazi.

Hallucinant récit d'horreur, écouté dans un silence religieux, par des personnes qui ne peuvent souvent maîtriser leur émotion. De nombreux déportés politiques sont là. Il y a aussi les familles de ceux qui ne reviendront plus jamais. Et tout le monde revit les affres d'une époque où faillirent s'éteindre les lumières de l'esprit.

### UN PEUPLE EN ACTION

L'abbé Parguel commence son récit par un tableau de l'organisation de la résistance. Croyants et incroyants, dit-il, ont su faire taire ce qui pouvait les diviser pour rechercher ce qui pouvait les unir. Il fait ensuite le récit de son arrestation en mars 44, de son séjour à la villa des Rosiers, puis à Compiègne où il travailla à déterrer les bombes. Cent détenus entassés dans des wagons à bestiaux, des hommes qui meurent de faim et de souffrance.

A l'arrivée à Neuengam, les coups de cravache et les privations redoublent. Tableau tragique du camp. Partout des morts, des agonisants, des fantômes humains. Pour des corps débilités, le travail forcé est un supplice. La sauvagerie nazie ne s'arrête devant rien. Il faut assister à la pendaison de certains co-détenus, tandis que joue la musique. Il faut travailler, de jour et de nuit, sans répit et presque sans nourriture, sous les coups de bâton et dans le froid jusqu'à la mort. L'espoir vacille devant tant d'horreur accumulée. L'homme est au rang de la bête. Des cas de cannibalismes se produisent dans le camp.

L'arrivée rapide des Américains sauve les survivants de la tuerie finale. Les déportés devaient, en effet, embarquer sur des cargos, que les Allemands s'approprièrent à couler au large de Lübeck.

Et c'est la liberté, le retour, l'arrivée en France. Le drame est terminé. Les nombreuses personnes présentes à la conférence ne sont pas près d'en oublier l'horreur.

P. B.

## MONTPELLIER

### DISTRIBUTION D'AGRUMES

Ticket DF, feuille de denrées diverses de janvier, catégories E, J1, J2, 500 grammes d'agrumes.

Tickets DU de décembre honorés par priorité.

### BISCUITS CASEINES

La distribution mensuelle de biscuits aux apprentis se fera 21, rue Diderot, dans l'ordre suivant :

Lundi 4 février, de A à B ; mardi 5, de C à F ; mercredi 6, de G à K ; jeudi 7, de L à P ; vendredi 8, de Q à T ; samedi 9, de U à Z.



**ABBÉ PAUL PARGUEL**

Chanoine honoraire  
Curé de Sainte-Bernadette — Montpellier

**DE MON PRESBYTÈRE  
AUX BAGNES NAZIS**

MÉMOIRES D'UN PRÊTRE  
DÉPORTÉ EN ALLEMAGNE

A cette heure encore, nous sommes  
meurtris de coups, nous n'avons ni feu  
ni lieu, et nous nous épuisons à travail-  
ler de nos mains...

Nous sommes comme le rebut des  
hommes.

(*St Paul-Ep. aux Corinthiens. Ch. IV, 11-13.*)

Éditions SPES - PARIS



MINISTÈRE  
DES PRISONNIERS, DÉPORTÉS  
ET RÉFUGIÉS.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



DIRECTION DÉPARTEMENTALE

de

# DÉPORTÉ POLITIQUE.

NOM (en capitales) : SINAI  
 Pseudonyme : \_\_\_\_\_  
 Prénoms : Mathilde  
 Date et lieu de naissance : 23.12.1909 à Chalou sur Saône  
 Adresse actuelle : 73 Rue Cassini Péret - Béziers  
 Domicile légal (adresse habituelle) : 73 Rue Cassini Péret - Béziers  
 Domicile légal avant l'arrestation : 73 Rue Cassini Péret - Béziers  
 Rapatriée le : 24.6.1945 Carte N° 2319564 Délivré par Centre d'Accueil de Strasbourg  
 Quel organisme avait émis l'ordre de paiement de la prime de 5.000 francs : Paris



Quel organisme a payé la prime de 5.000 francs : Perception du 6<sup>e</sup> arr. de Paris  
 Je demande à être payé par le percepteur de Béziers

Arrêtée le : 16 Nov 1944 Déportée le : 27 juillet 1944

| Camp de déportation | 1 <sup>er</sup> camp | 2 <sup>e</sup> camp | 3 <sup>e</sup> camp |
|---------------------|----------------------|---------------------|---------------------|
| N° matricules       | <u>Bergen Belsen</u> |                     |                     |
| N° des blocks       | <u>24-25-28</u>      |                     |                     |
| Kommando            |                      |                     |                     |

Dates : \_\_\_\_\_  
 Motif de la déportation : Racial

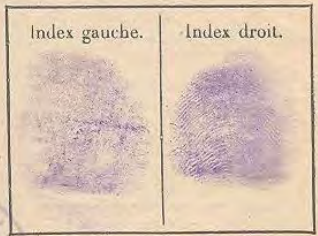
Le soussigné certifie, sous la foi du serment, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date : Béziers le 8 Janvier 1946  
 Le contrevenant s'exposerait à des poursuites judiciaires.

Signature : Sinai

Le présent imprimé devant servir, non seulement à payer la prime de déportation mais aussi à établir la carte officielle de déporté politique, l'intéressé devra apposer ci-contre ses empreintes digitales. En outre, il fournira 2 photographies format identité de profil et un certificat de domicile (signature légalisée).

Si l'intéressé ne se présente pas à la Direction départementale, mais traite par lettre, les empreintes seront apposées en présence des autorités municipales ou, si l'intéressé est hospitalisé, des représentants de la direction de l'établissement.

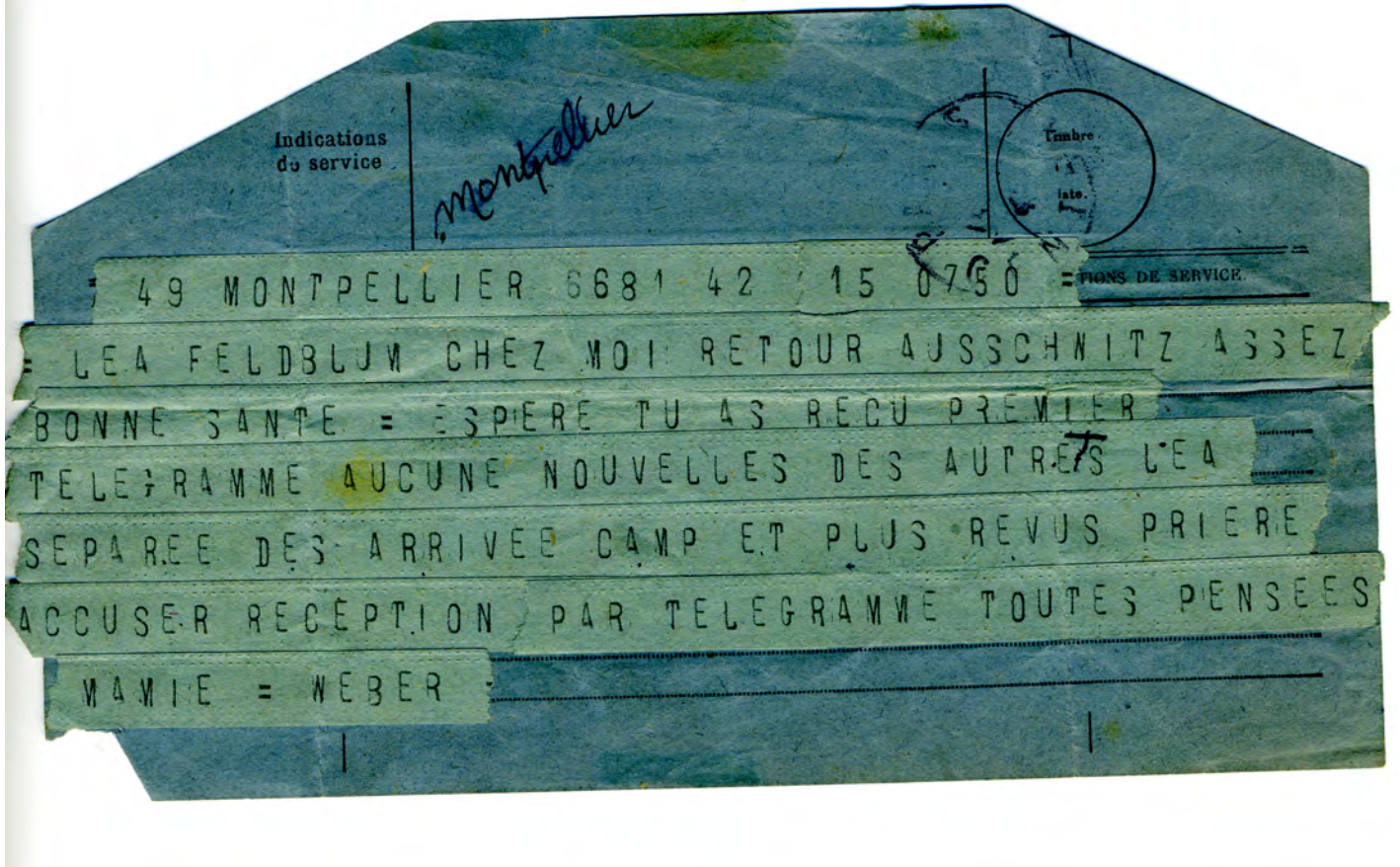


Signature du Maire  
ou du Directeur de l'hôpital :

Cacher de la Mairie  
ou de l'hôpital :  
Le Commissaire de Police









Madame S. ZLATIN,  
Infirmière C.R.F.,  
Directrice de la Maison  
d'Enfants de Lodève,  
2, rue du Petit St. Jean,  
MONTPELLIER.

- 2 -  
Montpellier, le 4 mars 1943.

Monsieur le Préfet de l'Hérault,  
1<sup>o</sup> Division,  
MONTPELLIER.

Monsieur le Préfet,

Je me permets de soumettre à votre bienveillante attention le nom des étrangers ci-dessous, employés dans la Maison d'Enfants du Sana St. Roch à PALAVAS-les-FLOTS, provisoirement transférée à LODEVE.

Vu les circonstances actuelles, on envisage le transfert de cette Maison dans le département de l'Ain, Arrondissement de BELLEY.

Ces employés ont toujours prouvé toute leur loyauté envers l'Administration.

Veuillez trouver ci-dessous la liste de ces employés que je vous prie de bien vouloir transmettre à M. le Préfet de l'Ain.

SCHROTTER Arthur.-

Nationalité : Polonaise  
Exercera la profession de moniteur-jardinier.  
Né le 14 juillet 1913 à Chybie (Pologne)  
Domicilié à LODEVE.  
Titulaire d'une carte d'identité de Travailleur valable jusqu'en 1944, délivrée par la Préfecture de l'Hérault.  
Engagé volontaire pour la durée de la guerre.

REIFMAN Léon.-

Nationalité : Roumaine  
Exercera la profession de Ravitailleur  
Né le 6 janvier 1914 à CHAGMGNE (Roumanie)  
Domicilié à LODEVE.  
Carte d'identité valable jusqu'à septembre 1943.  
Engagé volontaire pour la durée de la guerre.

AJZENBERG Marcelle.-

Nationalité : Polonaise  
Exercera la profession de : jardinière d'enfants  
Née le 26 août 1919 à Siedlce (Pologne)  
Domiciliée à LODEVE.



**J** ➤ 1935 **N**

N° .....

Nom : FELDBLUM

.....

Prénoms : Laja

Date Naissance : 1 juillet 1918

Lieu : Vars, Pol.

Nationalité : Polonaise

Profession : .....

.....

.....

Domicile : Le Bouquet d'arb.

.....

.....

N° de la C I française : .....

Imp. Chaix (Succ. B).

Hospitalisé au Sanatorium  
de Palavas-les-Flots.

---

exempté. Employé de  
E.V.G.I.F



## VICTIMES DE LA BARBARIE NAZIE

# Quarante-trois enfants venant de Palavas ont été exterminés par le gaz à Auschwitz

Dans l'Hérault et surtout à Montpellier, on connaît Mme Zlatin. Lors de l'occupation, elle mit sa bonté et son intelligence au service des malheureux, particulièrement frappés par la guerre.

Elle réussit à recueillir et à faire vivre de très nombreux enfants orphelins de fusillés ou de maquisards, fils ou filles d'Israélites déportés ou pourchassés.

C'est ainsi que pendant de longs mois « ses petits » vécurent à Palavas. En 1942, on craignait une dénonciation ou une perquisition.

Mme Zlatin se rendit alors dans l'Ain, à Izieu (à une vingtaine de kilomètres de Belley), loua une grande maison qui fut aussitôt aménagée en colonie de vacances. Peu après, les gosses y étaient reliés avec tout le personnel.

Ce fut d'abord les jours heureux.

## LA DEPORTATION

Le drame survint le 6 avril 1944, jour du Jeudi-Saint.

Les Boches (renseignés par un être ignoble) arrivaient en toute hâte au village d'Izieu où ils cherchaient aussitôt la maison de la colonie d'enfants.

A part M. Léon Reifman, qui put fuir en sautant par une fenêtre, tout le monde fut appréhendé. Les nazis venaient de réussir sans coup férir, une magistrale opération : 43 gosses et 7 grandes personnes faisant partie du personnel de la colonie Comme des criminels dangereux tous furent embarqués pour une direction inconnue tandis que les reîtres, durant trois jours, mettaient la maison au pillage.

Mme Zlatin, par un hasard providentiel, se trouvait à Montpellier le jour de la rafle. Mais son mari emmené, ne devait pas revenir.

Pendant de longs mois on fut sans nouvelles des 50 pensionnaires d'Izieu.

Certes, on s'attendait au pire pour les grandes personnes. Mais le pire, qu'est-ce qu'on croyait que c'était à l'époque? La déportation... Quant aux gosses, oseraient-ils jamais y toucher?

On sait maintenant que les 43

## Les Spectacles

### OPERA MUNICIPAL

Samedi 26 janvier, soirée  
Dimanche 27, matinée et soirée

écoliers ont fini dans les « chambres à gaz » d'Auschwitz, avant d'être incinérés dans les fours crématoires. Quant aux membres du personnel de la colonie, ils ont connu un sort semblable ou sont tombés — tel M. Zlatin et deux grands garçons — devant un peloton d'exécution de la forteresse de Revel. Une rescapée seulement: Mlle Léa Feldeblun, grâce à qui on connaît maintenant les détails essentiels du calvaire des petits colons d'Izieu qui, le 13 avril 1944 étaient embarqués à Drancy, dans un convoi comprenant 1.200 personnes.

## « IN MEMORIAM »

Le drame d'Izieu recule les limites de la sauvagerie.

Une telle tragédie qui sur le plan des souffrances endurées par notre pays, se situe dans les mêmes régions de la démence barbare, qu'Oradour-sur-Glane, Tulle et St-Genis-Laval, doit être rappelée aux générations à venir par un monument digne du martyre des pauvres gosses et de ceux qui les accompagnèrent dans la mort.

C'est ce qu'ont décidé, sur l'initiative de Mme Zlatin, les membres du comité chargé de l'érection de ce monument, et qui se sont récemment réunis à la Sous-Préfecture de Belley.

Déjà, les artistes sont à l'œuvre, car il n'y a pas un instant à perdre d'ici le 7 avril, date de l'inauguration qui aura lieu en présence des plus hautes personnalités.

Mais il n'y a pas un sou en caisse.

On a décidé d'ouvrir une souscription publique, en vue de faire face aux dépenses assez considérables qui sont engagées.

On espère que cette souscription sera couverte en quelques jours. Se peut-il qu'on se soit trompé?

Se peut-il que le département de l'Hérault et notamment les habitants de la région de Montpellier où vécurent les petits martyrs d'Auschwitz, ne participent pas eux aussi à ce geste de pieuse solidarité?

Les souscriptions sont reçues par notre confrère « Le Coq Bugiste », à Belley ou à son C.C.P. 1710.40, Lyon.

PERMANENCE







